

<https://ricochets.cc/Chronique-du-systeme-policier-francais-neo-fascisme-policier-TVpolice-racisme-d-Etat-agressions-drones-grenades.html>



Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades...



Publication date: jeudi 18 mai 2023

- Les Articles -

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

L'ignominie du système policier atteint des sommets en se vautrant notamment dans la fange néo-fasciste, son penchant « naturel », à l'image de l'immonde système de pouvoir qui s'en sert, qui l'alimente et le protège.

Le gouvernement comme le système policier versent de plus en plus dans l'extrême-droite, la violence, le mensonge, l'autoritarisme, sur fond d'impunité et de défense armée du système mortifère en place. Ils forment deux facettes indissociables d'un monstre mécanique et pervers, ils ont fusionné.

Le gouvernement et son monde ne tiennent que par la flicaille, et la flicaille est constamment confortée, financée, blanchie, justifiée, défendue par le gouvernement.

La non-démocratie autoritaire en vigueur utilise sans sourciller des grenades mutilantes et possiblement mortelles contre les résistants. Tandis que la matraque, les lacrymos, la GAV et le fichage sont l'ordinaire de la défense de l'Ordre légal des puissants.

De tristement habituelles méthodes criminelles de l'Etat-capitalisme pour maintenir son hégémonie sur les corps et les terres, pour se maintenir.

Les stratégies réformistes et attentistes, les doléances et voies institutionnelles sont complètement dépassées et obsolètes

Impossible bien sûr de lister ici les très nombreuses exactions policières légales ou illégales de ces dernières semaines, c'est une déferlante continue de violences d'Etat, et beaucoup passent sous les radars.

Ici, quelques exemples révoltants parmi d'autres.

Face à tel système extrémiste de casseurs de vies, les stratégies réformistes et attentistes, les doléances et voies institutionnelles sont complètement dépassées et obsolètes (ce que confirme l'impasse de l'actuel mouvement "retraites"). A présent, ce qui s'impose, que ça plaise ou pas, c'est la résistance acharnée, l'offensive radicale organisée, les visées franchement insurrectionnelles et révolutionnaires assumées.

Il s'agit donc pour les réfractaires et antifascistes de tout poil de penser, d'agir et de s'organiser en ce sens.

Violences sexistes et conjugales, néo-nazisme et deal de coke : les Brav-M ne sont pas comme on les imagine : ils sont peut-être pires.

À la suite d'une plainte déposée contre un agent de police par sa compagne après avoir été rouée de coups, dans un article payant paru dans Libération aujourd'hui, on peut lire les retranscriptions d'échanges WhatsApp entre un membre de la très problématique 21CI (Compagnie d'Intervention) et ses collègues.

Les membres de cette compagnie sont régulièrement affrétés au sein de la Brav-M.

Cette unité défraie la chronique depuis sa création par sa violence, régulièrement pointée du doigt par l'opinion publique.

Par exemple, à la suite de la manifestation de nuit du 20 mars 2023, des enregistrements sonores diffusés dans la presse avaient révélé des propos racistes et des menaces de la part de membres de cette compagnie envers des manifestants.

Le cas suivant est un cas d'école qui illustre à lui seul ce à quoi aspire les membres de cette compagnie d'intervention, et plus généralement des Brav-M et L et quel genre de profils composent ces unités.

Le policier à l'origine de l'échange whatsapp révélé par Libération, est un certain Jordan N.

Il avait reçu en 2020 la médaille de bronze pour « ses actes de courage et de dévouement » par Didier Lallement, préfet de police au moment des faits ; et avait même été choisi pour défiler sur les Champs Elysées en 2018.

Quelques articles de presse locale avaient alors loué ses mérites.

Mais du côté de la réalité, ce Jordan N est surtout un individu qui a frappé sa compagne, revendait de la cocaïne à ses collègues et un passionné d'armes et du nazisme.

En lisant l'article, on apprend que d'un ton enjoué il demande par message à son collègue si « on va se faire une ratonnade après le barbecue » et s'il amène son poing américain pour accompagner sa matraque télescopique durant ses missions.

Il affirme également son admiration pour Adolf Hitler, « Sur un réseau social, le policier récupère puis transfère deux autres photos explicites. L'une d'un drapeau noir, sur lequel on lit, dans une police gothique, « la SS t'appelle » ; l'autre d'une vitrine de musée, où cohabitent un drapeau à croix gammée et un portrait d'Adolf Hitler. Avec cette légende : « Y A TONTON », surnom parfois donné au dictateur par ses adeptes français... ». (Source Libération).

La violence fait partie de son mode de vie, se vantant par exemple d'aller « péter la gueule » à des étudiants de La Sorbonne ou « bombarder des Gilets jaunes ».

La nature de la plainte de son ex-compagne Emma va également dans ce sens.

Après l'avoir découvert au lit avec une amante, celle-ci sera violentée et menacée après avoir porté plainte.

Le fascisme est au service de l'État et porte un uniforme

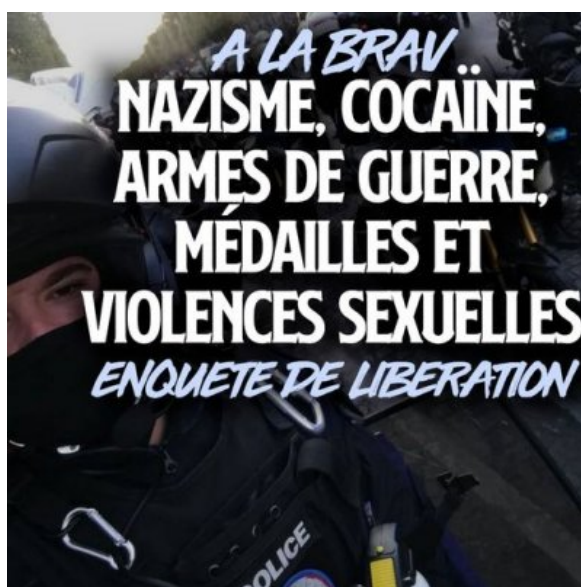
L'amante en question, Charlotte reconnaît ses faits de violences et décrit le personnage de Jordan de la même manière et défend la version d'Emma. On apprend aussi que Emma qui souffre une maladie gynécologique rendant parfois les rapports sexuels extrêmement douloureux, a parfois été contrainte par la force de continuer alors qu'elle demandait d'arrêter, la définition même d'un viol.

Contrôlé positif à la cocaïne pendant sa garde à vue, des messages prouvent que le policier ne se contente pas de la consommer aurait également servi à minima d'intermédiaire pour sa compagne.

« Est-ce que tu peux me donner tes tarifs, comme ça j'affiche ça à la compagnie, et je vais sûrement avoir des commandes vu que je suis président de l'association sportive [de la CI]. Il y a des nouveaux qui sont arrivés, j'ai déjà fait cinq ou six inscriptions, donc t'inquiète, je vais les briefer. »

Un portrait effrayant sans être étonnant, cet énième article révélant de très graves idées, paroles et actes, nous montre une fois de plus qu'il ne sert à rien de parler du fascisme qui vient : il est là, au service de l'État et porte un uniforme.

(post de CND)



Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades...

.. À LA BRAV : NAZISME, ARMES DE GUERRE, COCAÏNE ET AGRESSIONS SEXUELLES

Le groupe-d'ultra droite le plus dangereux en France, c'est la police nationale. Une enquête de Libération révèle une étude de cas effroyable avec Jordan, policier de la BRAV. Attention, même dans un roman noir, les méchants flics ne sont pas aussi inquiétants :

Le groupe-d'ultra droite le plus dangereux en France, c'est la police nationale

- ; Jordan est littéralement nazi. Il collectionne les symboles du Troisième Reich, appelle Hitler « tonton », partage des contenus antisémites. Il est même fasciné par la section SS Charlemagne, les volontaires français fanatiques engagés chez nazis.
- ; Sur son temps libre, Jordan organise des attaques racistes avec ses amis policiers. Dans des discussions entre collègues à propos d'un barbecue, Jordan annonce qu'il prend « son poing américain » et sa « matraque télescopique » pour organiser des « ratonnades » après leur soirée entre flics.
- ; Jordan et ses copains exhibent des fusils d'assaut HK G36, fournis au nom de l'anti-terrorisme, dans un cadre privé. Libération a même retrouvé des photos où ils posent avec ces armes et des chargeurs remplis.
- ; Jordan consomme de la cocaïne avec ses collègues. Il en parle dans ses conversations par message. Il a d'ailleurs été testé positif à cette drogue. Il trace des lignes de poudres avec « sa carte professionnelle » selon son ex-compagne. Prend-t-il de la cocaïne avant d'aller tabasser des manifestant-es ? Comment se fournit-il en drogue ? L'article de Libération ne le dit pas.
- ; Jordan aime les stéroïdes, des produits interdits pour gonfler artificiellement ses muscles dans le club de sport de son unité de policiers. Il fait d'ailleurs du trafic de ces produits auprès de ses collègues.
- ; Dans ses échanges, Jordan veut assassiner des gilets jaunes avec un fusil d'assaut, tirer « en pleine gueule » sur les manifestant-es ou encore « écraser des migrants ». Il se prend en photo armé avant une intervention en se vantant d'aller « péter la gueule aux étudiants ».
- ; Jordan est récompensé. La préfecture salue sa « maturité professionnelle » et Didier Lallement en personne l'a décoré d'une médaille de bronze.
- ; Jordan a battu et violé son ancienne compagne. Elle a porté plainte pour des coups et évoque des rapports sexuels contraints. C'est ce qui a déclenché des poursuites à son encontre. Une autre ex évoque un homme « très impulsif ». Jordan passera en procès suite à cette plainte.
- ; Jordan est membre de la BRAV. Avant il était dans la Compagnie d'Intervention. La CI est chargée de « protéger les institutions ». L'État français emploie des agents nazis pour protéger ses lieux de pouvoir. La CI, comme la BRAV, est une unité ultra-violente envoyée en première ligne contre les manifestant-es. C'est un policier de la CI qui avait été touché par un cocktail Molotov après avoir chargé des manifestant-es le 1er mai.

Les refrains sur le risque futur d'une « menace d'extrême droite » sont dépassés. Nous y sommes. Avec le cas de Jordan, nous avons un policier littéralement nazi, dealer, organisateur d'attaques racistes, qui détourne des armes de guerre et qui est félicité par ses chefs. Il est même envoyé dans l'unité la plus offensive du maintien de l'ordre français. Et Jordan n'est évidemment pas un cas isolé. Quand des SS armés et payés par l'État, bourrés de coke et couverts par leur hiérarchie veulent nous tuer, on fait quoi ? La Résistance avait trouvé la réponse dans les années 1940...

(post de Contre Attaque)



Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades... Pas une brebis galeuse, juste un des nombreux cas banal

Bilan partiel de la répression à Paris pendant le mouvement contre la réforme des retraites

- [Bilan partiel de la répression à Paris pendant le mouvement contre la réforme des retraites](#) - Entre fin janvier et avril, préfecture et parquet de Paris ont multiplié nasses, gazages, jets de grenades meurtrières, arrestations de masse et traitements extra-judiciaires en espérant étouffer le mouvement. Objectif manqué ! Voici un bilan partiel de la Légale team de Paris



Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades... Les armes policières sont des armes de guerre

– GRENADE ASSOURDISSANTE : 3 VERTÈBRES BRISÉES POUR UN GENDARME LE 1ER MAI

► Sans protection, le militaire aurait été tué sur le coup par son collègue

1er Mai à Paris. La vidéo avait d'abord été diffusée sur BFM TV : une explosion énorme au niveau de la tête d'un gendarme. Il s'effondre immédiatement malgré son équipement. La chaîne de télé affirme alors en direct : « un policier s'écroule victime d'un jet de projectile ». Un commentateur ajoute « il s'agit d'un engin explosif ». Puis plus rien.

En effet, de nombreux internautes ont mis la vidéo au ralenti, et remarqué qu'en fait d'engin explosif, on voit distinctement une grenade mal lancée par un gendarme situé derrière la première ligne qui tombe à l'arrière du casque de l'agent blessé, et explose. Un lancer non seulement raté, mais totalement illégal, puisqu'il est effectué en cloche, au lieu d'être au raz du sol.

À partir de cette vidéo, nous avons établi qu'il s'agit d'une grenade de type ASSD, dite « assourdissante », composée d'explosif. Ces munitions ont été distribuées aux forces de l'ordre l'an dernier. C'est la grenade la plus puissante utilisée en maintien de l'ordre en France avec la GM2L, explosive également. Le fabricant de la grenade ASSD explique que l'explosion monte à environ 159 décibels dans un périmètre de 10 mètres. Rien que le blast peut faire exploser des tympans. Lors de la diffusion de cette vidéo, nous nous interrogeons sur l'état physique du gendarme.

Le journal Libération a enquêté. Et la gendarmerie est très gênée. Elle minimise : il « souffre de douleurs dorsales » et « son état de santé est en cours d'évaluation ». En réalité, Libération révèle que le gendarme souffre de plusieurs vertèbres cassées et qu'il présente un large hématome. C'est une blessure importante, dont il gardera probablement des séquelles à vie. C'est, de très loin, le blessé le plus grave côté forces de l'ordre depuis le début du mouvement.

Ce type de grenade peut tuer, arracher une main, envoyer des éclats dans les chairs. Les gendarmes sont équipés de casques balistiques très solides avec un protège nuque résistant, d'une armure et d'un gilet pare-balle. Sans ces protections, il ne fait aucun doute que cet homme serait mort, la colonne vertébrale arrachée. Par ailleurs, tous les gendarmes à proximité doivent, au minimum, avoir de graves lésions auditives.

Bizarrement, le monde médiatique est très discret sur cette blessure gravissime. Surtout en comparaison du policier « brûlé au deuxième degré » - donc sans séquelles importantes - par un cocktail Molotov dont les images sont diffusées sans cesse depuis lundi. Ici, un gendarme a failli mourir à cause d'une grenade de son collègue.

Pour rappel, on nous a parlé pendant des jours de gendarmes « gravement blessés » et « en urgence vitale absolue » lors des affrontements de Sainte-Soline. À l'antenne, les autorités disaient qu'elles n'avaient jamais vu un tel niveau de violence et des blessés aussi grave. Un porte-parole de la gendarmerie avait finalement avoué que le blessé le plus grave souffrait d'un simple hématome à la jambe. Rien à voir avec des vertèbres explosées.

La plus grande menace pour l'intégrité physique des force de répression, ce sont leurs propres armes et leurs propres collègues

En 2018, un policier s'était arraché la main à la Réunion lors du mouvement des Gilets Jaunes avec sa propre grenade. Des agents de la BAC de Nantes ou un policier de Rennes s'étaient sérieusement blessés la main avec les mêmes armes. Les données du ministère de l'intérieur indiquent que, de manière générale, 72% des agents blessés en mission l'ont été de façon accidentelle.

La plus grande menace pour l'intégrité physique des force de répression, ce sont leurs propres armes et leurs propres collègues. Mais cela est passé sous silence. Car cela reviendrait à reconnaître qu'on envoie sur la population civile des munitions de guerre qui peuvent mutiler ou tuer des hommes lourdement protégés.

VU D'ALLEMAGNE : DARMANIN AUSSI DANGEREUX QUE LE PEN

► À la tête de la France, un gouvernement autoritaire proche de l'extrême droite, selon un grand journal allemand

« **Aussi agressif que Le Pen** ». C'est le titre choisi par le grand hebdomadaire allemand Die Zeit, qui tire à 500.000 exemplaires par numéro, dans un portrait du ministre de l'Intérieur français Gérald Darmanin. Die Zeit est un journal modéré et libéral. Il **dresse une description de la France aussi réaliste que cauchemardesque.**

Darmanin y est décrit comme l'architecte de l'escalade violente du gouvernement, et un ministre aussi à droite que Le Pen. Di Zeit écrit : « Macron n'est apparemment pas gêné par le fait que Darmanin ressemble désormais de plus en plus au Rassemblement national d'extrême droite ».

Le journal explique : « Le ministre français de l'Intérieur est responsable d'opérations policières agressives lors de manifestations. L'objectif de Gérald Darmanin : monter à l'Élysée en intransigeant [...] Combien y aura-t-il encore de policiers et de manifestants blessés aujourd'hui ? C'est une question courante en France lors des nombreuses journées de protestation » avant de dresser le bilan de la répression en France, avec ses mutilations et ses arrestations de masse, difficilement imaginables en Allemagne.

Die Zeit rappelle à ses lecteurs que la police française utilise « des grenades, des balles en caoutchouc et des gaz », et que des gendarmes ont tiré sur des écologistes depuis des quads. Surréaliste vu d'Allemagne.

Die Zeit fait ce constat accablant : « désormais plus de la moitié des Français déclarent avoir peur des violences physiques lorsqu'ils sortent manifester » et ajoute : « un homme est responsable de cette escalade : le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin », qualifié d'homme « le plus radical d'Emmanuel Macron » qui n'a « qu'un objectif : succéder au président. »

« Les militants écologistes sont qualifiés de "terroristes" et les manifestants contre les réformes des retraites sont qualifiés de "foule violente" », des lois anti-réfugiées sont programmées et la gauche traitée de « terroriste intellectuel ». **Une escalade verbale et répressive qui choque même au sein de la droite conservatrice. « En revanche, Darmanin ne dénonce pas Marine Le Pen » rappelle Die Zeit : « C'est elle, la nationaliste française qui a tant gagné en force lors de la récente élection présidentielle, qu'il a un jour qualifiée de "trop molle". »**

Die Zeit conclut : « l'extrême droite est la seule gagnante de la situation politique agressive en France. »

Le journal allemand n'est pas le seul à constater que la France ressemble à un régime autoritaire d'extrême droite. La commissaire européenne aux droits de l'homme, Dunja Mijatovi, a dénoncé la répression en France, un commissaire indépendant aux droits de l'homme auprès de l'ONU a appelé la police française à respecter leurs « règles déontologiques », la Maison Blanche a elle-même fait part de sa préoccupation. Et des ONG comme Amnesty International dénoncent régulièrement la militarisation et la brutalisation de la police française. Die Zeit rapporte d'ailleurs les menaces de Darmanin contre la Ligue des Droits de l'Homme, organisation « plus que centenaire et reconnue pour les droits fondamentaux ».

Il y a deux ans, Die Zeit qualifiait la France de Macron « d'Absurdistan autoritaire » à propos de la gestion

délirante du Covid : « La gestion sanitaire de Macron est presque monarchique. Les décisions majeures concernant un confinement ou un couvre-feu sont prises dans un 'conseil de défense'. »

Des centristes allemands font le parallèle entre la France actuelle et leur propre pays à la veille du nazisme, il y a de quoi s'inquiéter. Et d'agir

En 2021, le journal allemand Handelsblatt, un quotidien « économique » de centre-droit, estimait que le gouvernement Macron avait choisi de régner à l'extrême droite, décrivait la radicalisation de la police et s'alarmait de la situation française : « L'Allemagne doit désormais s'inquiéter [...] Les Européens négligent l'orage qui menace la pointe ouest du continent : les extrémistes de droite sont plus près que jamais de prendre le pouvoir en France [...] la situation politique de la France ressemble plus à la République de Weimar finissante qu'à la France moderne que l'on connaissait. Macron aurait pu, dans ce chaos, être la voix de la Raison.

Aujourd'hui, rien ne suggère qu'il souhaite l'être. Demain, il sera peut-être trop tard. »

Lorsque des centristes allemands font le parallèle entre la France actuelle et leur propre pays à la veille du nazisme, il y a effectivement de quoi s'inquiéter. Et d'agir.

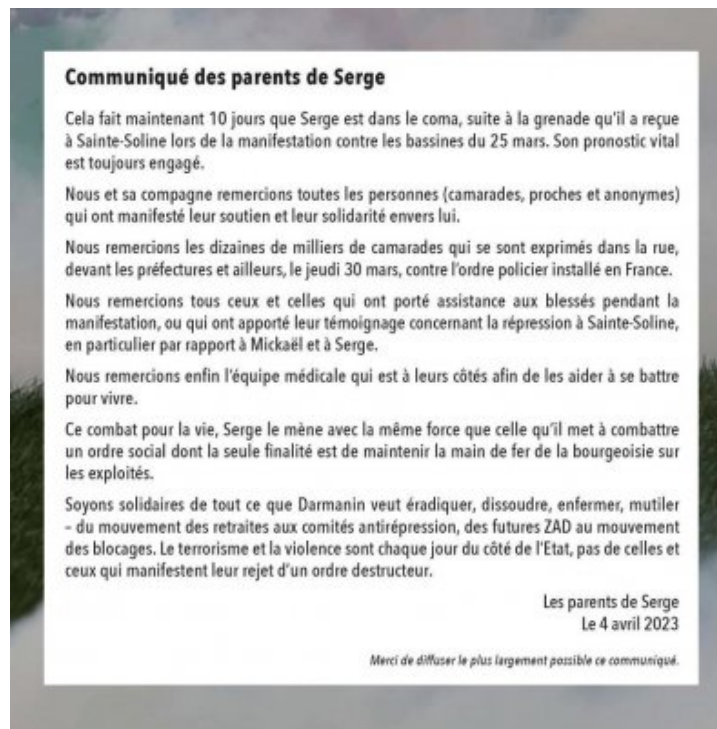
(posts de Contre Attaque)



Ce n'est pas de Le Pen et de ses nerfs qu'il faut s'effrayer, mais du néo-fascisme déjà au pouvoir en France

À Sevrans, des lycéens mineurs subissent plus de 30h de garde à vue et des humiliations après un blocage

<https://www.streetpress.com/sujet/1681227962-sevrans-lyceens-mineurs-subissent-30h-garde-vue-humiliations-racisme-retraite-reforme-blocus>



Révolte déclenchée par la réforme retraites : rester ingouvernable, étendre la giletjaunisation et l'antagonisme

Communiqué n°2 des parents de Serge, à partager le plus possible.

Cela fait maintenant 10 jours que Serge est dans le coma, suite à la grenade qu'il a reçue à Sainte-Soline lors de la manifestation contre les bassines du 25 mars. Son pronostic vital est toujours engagé.

Nous et sa compagne remercions toutes les personnes (camarades, proches et anonymes) qui ont manifesté leur soutien et leur solidarité envers lui.

Nous remercions les dizaines de milliers de camarades qui se sont exprimés dans la rue, devant les préfectures et ailleurs, le jeudi 30 mars, contre l'ordre policier installé en France.

Nous remercions tous ceux et celles qui ont porté assistance aux blessés pendant la manifestation, ou qui ont apporté leur témoignage concernant la répression à Sainte-Soline, en particulier par rapport à Mickaël et à Serge.

Nous remercions enfin l'équipe médicale qui est à leurs côtés afin de les aider à se battre pour vivre.

Ce combat pour la vie, Serge le mène avec la même force que celle qu'il met à combattre un ordre social dont la seule finalité est de maintenir la main de fer de la bourgeoisie sur les exploités.

Soyons solidaires de tout ce que Darmanin veut éradiquer, dissoudre, enfermer, mutiler - du mouvement des retraites aux comités antirépression, des futures ZAD au mouvement des blocages. Le terrorisme et la violence sont chaque jour du côté de l'Etat, pas de celles et ceux qui manifestent leur rejet d'un ordre destructeur.

Les parents de Serge

Le 4 avril 2023

Merci de diffuser le plus largement possible ce communiqué.

► Cagnotte pour les blessé-es de Sainte-Soline :

<https://www.helloasso.com/associations/on-n-a-qu-un-visage/collectes/collecte-pour-les-blesse-es-suite-a-la-manifestation-de-sainte-soline>

Sainte-Soline : la grenade GM2L, l'arme de guerre qui déchire les corps

► [Sainte-Soline : la grenade GM2L, l'arme de guerre qui déchire les corps](#) - La grenade GM2L était censée être moins dangereuse que ses prédécesseuses. Son usage intensif à Sainte-Soline contre des manifestants prouve l'inverse et révèle le cynisme des autorités.

(...)

Dans une note des renseignements, que France Inter s'est procurée, la Sous-direction de l'anticipation opérationnelle de la gendarmerie (SDAO) légitime, au contraire, l'usage de ce type d'arme. Elle affirme que « les black blocs sont seulement sensibles (sic) aux grenades GM2L ». Les multiples tirs, couplés à l'utilisation de quads, auraient permis selon eux de mettre en « échec les manifestants qui se seraient repliés, affaiblis et déroutés » vers la commune de Melle, où se trouvait la base arrière. Les auteurs insistent sur le moral des manifestants, « psychologiquement éprouvés » par l'usage de ces armes et vantent la stratégie « victorieuse » des forces de police. Malgré ses terribles conséquences humaines.

(...)

Pendant deux heures, l'usage intensif de GM2L a transformé la manifestation de Sainte-Soline en véritable « boucherie »

(...)

Dès les débuts de son utilisation, les mêmes blessures se sont répétées pour les manifestants. Rien n'a véritablement changé. Devant le Conseil d'État, le ministère de l'Intérieur reconnaissait lui-même que « la puissance [de la grenade GM2L], (et donc sa dangerosité pour quiconque voudrait ramasser un tel projectile) est quasiment similaire à celle de la GLI-F4 ».

Comme le rappelle le collectif Désarmons-les, l'hexocire (ou RDX) qui remplace le TNT dans la GM2L a une charge explosive 1,6 fois plus forte que le TNT, sa vitesse de détonation et la chaleur de l'explosion sont plus importantes aussi. « Les autorités ont joué sur la méconnaissance technique du public et des politiques pour faire passer la GM2L pour une grenade moins dangereuse que la GLI-F4 alors que c'est fondamentalement l'inverse »

(...)

Contrairement à ce qu'avancent les autorités, la GM2L est donc bien « une arme de guerre » qui déchire et mutile les corps. D'un point de vue légal, elle est d'ailleurs classée dans la catégorie A2 des armes, celle des « matériels de guerre ». La fiche technique de son fabricant Alsetex parle aussi d'une arme de « neutralisation » et de « contrôle des forcenés

(...)

« Ces 260 grenades GM2L [équivalent à] 11 kilogrammes d'hexocire (explosif 1,6 fois plus puissant que le TNT) projetés sur les têtes de manifestant-es dépourvu-es de casques et d'armures susceptibles de résister à des impacts de cette puissance », ajoute le collectif Désarmons-les.

(...)



Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades...

QUAND « LA POLICE FAIT SON TRAVAIL », CERTAINS EN MEURENT

Jeudi 13 avril au soir à Paris. Des vidéos prises par des passants montrent trois adolescents au sol, une voiture de police arrêtée à côté, sirène hurlante. Un scooter aussi est au sol. Une femme, qui filme la scène, s'écrie : « ils [les policiers] les ont percuté volontairement ». Parmi les trois mineurs accidentés, une jeune fille de 17 ans est dans le coma, et un jeune de 14 ans est hospitalisé dans un état grave. Ils rentraient chez leurs parents sur un scooter de location quand la police les a percutés avant de retirer leur casque et de commencer à interroger l'un des mineurs, complètement choqué.

Depuis, le média StreetPress a révélé que :

- Les ados ont été menacés avec une arme par les policiers dans la voiture
- Qu'avant de percuter le scooter, les policiers ont ouvert la portière pour faire chuter le scooter qui en mouvement
- L'un des jeunes a été placé en garde à vue durant son hospitalisation
- Les policiers ont extorqué une plainte d'une maman, en lui mentant, et en l'incitant à porter plainte contre l'adolescente dans le coma, qui conduisait le scooter. Elle a retiré sa plainte après avoir eu connaissance des faits
- Les policiers ont menacé les témoins et les ont forcé à effacer les vidéos.

Et grâce aux images diffusées et à la médiatisation de l'affaire, les trois policiers ont été mis à pied et l'un d'entre eux est poursuivi, ce qui est rarissime.

Sur BFM TV, l'avocat du policier s'étonne : « il n'a fait que son travail ». Maître Laurent-Franck Liénard, un avocat militant, lié à l'extrême droite, pro-armes et auteur d'un guide destiné aux forces de l'ordre pour se défendre lorsqu'elles ont tiré. Il a notamment défendu un gendarme ayant éborgné un enfant à Mayotte, un CRS ayant mutilé un syndicaliste à Paris, des policiers ayant tiré à balle réelle ... Il est régulièrement invité dans les médias. Il a par exemple osé : « Les gendarmes à Sainte-Soline me disent qu'ils n'avaient jamais vu des bandes aussi guerrières [...] face à une horde sauvage avec des haches c'est vraiment compliqué ». Bref, le réel lui importe peu.

Mais Laurent-Franck Liénard dit une vérité : quand la police tue, mutilé, éborgne, gaze, humilie, elle fait son travail.

C'est effectivement son rôle : maintenir un ordre injuste par la violence, en écrasant la jeunesse, les pauvres, les non-blancs, les contestataires. C'est son travail. Laurent-France Liénard nous dit qu'il n'y a pas de bonne police. Que la violence et le crime sont la tâche même de la police. Il faut donc l'abolir cette institution.

Les traumatisés de Sainte-Soline

► [Les traumatisés de Sainte-Soline](#) - 15 jours après la manifestation à Sainte-Soline, de nombreux manifestants gardent des séquelles de la répression policière. Des « traumatisés » qui souffrent de blessures physiques mais aussi psychologiques.

(...)

À ces deux cas très médiatisés s'ajoutent des dizaines d'autres. Médecin généraliste venue manifester à Sainte-Soline, Perle raconte avoir eu l'impression de se trouver « dans une zone de guerre ». Après avoir pris en charge Mickaël, la jeune femme s'est retrouvée sur un chemin où se trouvaient de nombreux blessés. « Tout le monde hurlait. Il y avait plusieurs personnes avec le visage en sang, des gens à terre, sous des couvertures de survie, qui pleuraient, à moitié conscients... » Les organes de certains ont été, selon ses observations, durablement endommagés. « Quand on ouvrait l'oeil d'un d'entre eux, on voyait juste un globe [oculaire] rouge. Dans ce type de cas, le pronostic fonctionnel est engagé. »

(...)

Cauchemars, souvenirs traumatiques qui tournent en boucle... Certaines personnes présentes à Sainte-Soline se disent traumatisées

(...)

Le petit groupe, au départ axé sur la prévention, s'est rapidement fait déborder par l'afflux de personnes sollicitant leur aide, « très choquées », voire paniquées, par les blessures qu'elles avaient vu. « Personne n'avait imaginé une répression aussi massive. Beaucoup se sont sentis pris au piège, avec l'impression qu'on avait essayé de les tuer. »

(...)

« Le dispositif répressif pensé pour semer la panique, les armes de guerre utilisées par les forces de l'ordre et l'ampleur des blessures constatées sur place », poursuit-elle, ont été difficiles à vivre pour l'ensemble des manifestants, pour qui l'effet de surprise a été « total ». La psychologue clinicienne dit s'attendre « à une vague de stressés post-traumatiques ». « On en a en tout cas toutes les conditions. »

(...)

« J'ai été infirmier à un moment, j'ai déjà un peu d'expérience. Mais ce n'est pas la même chose quand quelqu'un a une crise cardiaque, et quand quelqu'un est blessé à cause d'une grenade canardée suite à une décision du ministère de l'Intérieur. »

(...)

« Personne n'en sort indemne, estime Mathieu, 49 ans. Même ceux qui sont habitués ont bien senti que ce n'était pas normal. » Dans un texte très partagé sur les réseaux sociaux, écrit à son retour des Deux-Sèvres, le presque-quinqua confie être « traumatisé » par ce qu'il y a vécu. « Pas la peine d'euphémiser, de tourner autour du pot, écrit-il. Je suis traumatisé. Par ces deux heures. Était-ce une ? Trois ? Je ne sais pas. Le temps s'est fracturé, disloqué, étendu, rétréci. Impossible de savoir. Pendant tout ce temps où j'étais à Sainte-Soline, j'étais en enfer. »

(...)

L'après-midi, dit-il, lui a donné l'impression d'être « à Waterloo, ou en 1914 dans la Marne »

(...)

« Sidérer par l'ampleur de la violence déployée : c'est une stratégie du gouvernement pour empêcher toute contestation », analyse Gaspard Manesse. Parviendra-t-elle à éloigner les écologistes des terrains de lutte ? Toutes les personnes interrogées par Reporterre assurent que non.

(...)

Nouvelle affaire terroriste impliquant l'extrême-droite

Taaajmaat révèle l'existence d'un énième réseau fasciste de plusieurs milliers de personnes, Darmanin demande la fermeture d'un groupe Telegram.

Quelques mois après le tragique attentat à l'encontre de la communauté kurde, la tentative de meurtre raciste par balles sur une adolescente de 13 ans, les attaques contre les supporters français et marocains pendant la coupe du monde, quelques jours après une énième mosquée saccagée et un attentat contre le maire de Saint-Bévin qui a échoué de peu, une nouvelle affaire témoigne de la volonté de l'extrême-droite vers le passage à l'acte.

Au terme d'une investigation conséquente et plus que salubre, le média Taaajmaat révèle l'existence d'un énième réseau fédérant des fascistes ouvertement prêts à organiser des « ratonnades » et même à commettre des attentats à travers toute la France.

► Un canal regroupant toutes les tendances de l'extrême-droite

Regroupant toutes les tendances de l'extrême-droite (néo-nazis, nationalistes révolutionnaires, identitaires, pétainistes, suprémacistes blancs, catholiques extrémistes, royalistes et on en passe), ses protagonistes se regroupent par groupes locaux et nationaux. Plusieurs milliers de personnes sont réparties avec des sections dans tous les départements.

Sans surprise on y retrouve donc des membres revendiqués du GUD, de l'Action Française, des syndicalistes de la Cocarde, des anciens Génération identitaire, Civitas, des militants de Reconquête, des proches du RN, et évidemment une quantité visiblement importante de policiers et de militaires. Si la tendance identitaire semble être aux manettes et prétend y instrumentaliser les nazis comme un mal nécessaire, la cohabitation entre ces tendances semble plus que cordiale.

La différence de ligne politique reste extrêmement étroite, leurs divergences sont vite effacées par la pensée et les actes : ils sont tous racistes, fascistes et finissent par s'organiser plus ou moins concrètement. Le plus souvent par message, et parfois malheureusement en dehors. Il existe même un groupe dédié aux mineurs pour assurer leur relève.

Concernant le contenu de ces groupes, sans surprise, on retrouve un flux de messages haineux continue à caractère négrophobes, arabophobe et islamophobe en continu, mais aussi antisémites, homophobes ou à l'encontre des antifascistes, des élus de gauche, de personnalités antiracistes, noires, musulmanes...

Un tableau Excel recense des cibles potentielles (journalistes, politiciens, activistes, représentants communautaires...) à envoyer dans des « chambres à gaz ».

► Le climat actuel favorise l'émergence de la violence fasciste

Cette affaire ne semble pourtant pas encore trouver de l'écho chez les médias mainstream.

Inquiétant ? Le mot est faible, mais pour autant ce genre d'initiatives est loin d'être un phénomène nouveau, elle reflète aussi un état d'esprit loin d'être minoritaire actuellement sur le sol hexagonal comme le prouvent les dernières élections, mais aussi le degré de racisme décomplexé au sein de classe médiatico-politique allant du centre-gauche à l'extrême-droite.

Si nous ne prenons pas ces exemples à légère, nous rappelons quand même que l'extrême-droite est encore très loin de tenir la rue même si elle l'essaie de manière significative et qu'elle progresse.

Tous les blocages universitaires y seront dorénavant confrontés, et il faudra probablement faire usage de la force pour s'en débarrasser.

Seuls les groupes antifascistes et certains groupes de supporters semblent prendre ce problème à bras le corps, heureusement avec la manière.

Dans ce climat délétère, le nombre d'attentats liés à l'extrême-droite déjoués en France par les renseignements se multiplie. Visiblement débordés sur leur droite, il semblerait que les casiers et fuites de fiche S et de profils de ces futurs terroristes, peinent plus difficilement à parvenir aux éditorialistes que ceux des écologistes.

► Une affinité inquiétante avec les corps armés de l'État

En même temps, quand un nouvel attentat est déjoué (rappelons que l'extrême-droite est devenue la priorité absolue en Occident, devant Daesh par le nombre de tentatives), la police est souvent directement impliquée.

Quelques exemples nous viennent en tête.

En juin 2020, Streetpress révèle l'existence d'un groupe facebook de policiers et gendarmes composé plus de 8000 membres « TN Rabiot Police Officiel », insultes racistes, incitations aux meurtres et aux attentats, tout y passe. Plus concrètement, l'AFO, mené par Guy Sibra, composée de policiers, gendarmes et militaires projetait des attentats contre les musulmans.

Les exemples se multiplient, se suivent et se ressemblent.

Des mosquées sont très régulièrement ciblées dans un silence complice.

Il y a encore une semaine, une d'entre elles était saccagée dans un silence total à Wattignies.

Le maire de Saint-Brévin, commune de Bretagne qui avait fait le choix d'accueillir des exilé-e-s a été ciblé par un incendie volontaire pendant son sommeil.

Pas une fois, le très fascisant ministre de l'intérieur ni les autres n'ont adressé leur soutien à ce maire que l'on a tenté de brûler vif.

Les valeurs républicaines ont leur limite, et l'antiracisme semble manifestement les dépasser.

Dans ces conditions, croire encore que le gouvernement puisse agir, ou pire encore aller quémander quoi que ce soit aux forces de l'ordre autrement que symboliquement est politiquement une impasse totale.

Il faudrait déjà licencier des dizaines de milliers de personnes dans l'armée et la police, corps qui constituent l'un des piliers républicains.

► Un front antifasciste à renforcer

La constitution d'un front antifasciste large, prenant en compte ses réalités matérielles (islamophobie d'État, racismes, répression dans les quartiers et des manifestants, état de guerre, impérialisme, chasse aux exilés, lois liberticides etc.) a globalement échoué jusqu'à présent avec une gauche perdue dans sa vision morale sur ces questions, et dépassée politiquement.

Pour finir, nous dénonçons à juste titre notre crainte du fascisme mais qu'en est-il des initiatives qui le font reculer ?

Ne communiquer que sur la peur du fascisme renforce aussi son pouvoir d'intimidation. Pourtant, d'une humiliation populaire d'un journaliste de Valeurs Actuelles, à l'attaque d'un meeting d'Eric Zemmour en passant par l'échec des mobilisations anti-migrants en Bretagne, ou le nettoyage naturel opéré par les Gilets jaunes, les preuves de victoires sont nombreuses.

Elles doivent être prises en considération, particulièrement dans cette période nous étant défavorable.

Le mouvement social actuel doit également devenir un terreau pour recomposer, renforcer et former les jeunes générations car de l'autre côté, ils ne nous attendront pas pour agir.

(post de CND)

Taajmaat révèle l'existence d'un réseau de milliers de fascistes prêts à passer l'acte



DES RÉVÉLATIONS PEU SURPRENANTES

Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades...

► voir aussi : [La quasi-totalité des gendarmes et policiers votent extrême-droite](#) - La République « démocratique » de France dépend d'une profession acquise au néo-fascisme - Ne votez pas comme ceux qui vous

réprimant

Dissolution du mouvement « DefCo » : Communiqué de la Défense Collective suite à l'annonce du premier ministre

► [Dissolution du mouvement « DefCo » : Communiqué de la Défense Collective suite à l'annonce du premier ministre](#) - Nous avons appris par voie de presse la volonté du Ministre de l'Intérieur de dissoudre le « mouvement DefCo », à la demande notamment du Front National, et ce au motif d'appels au « soulèvement » : Communiqué de la Défense Collective suite à cette annonce.

(...)

Que l'État s'attaque aussi frontalement et publiquement au droit à la défense en plein milieu d'un mouvement social est inédit et grave, qu'il le fasse à la demande et avec la complicité du Front National est encore plus inquiétant.

(...)

<https://defensecollective.noblogs.org/post/2023/04/04/communique-de-la-defense-collective/>



Révolte déclenchée par la réforme retraites : rester ingouvernable, étendre la giletjaunisation et l'antagonisme

Usul. Est-ce que vous condamnez les violences ?

Les éditorialistes demandent souvent aux gens de gauche de condamner les dégradations des casseurs dans les manifestations mais on les entend beaucoup moins sur les violences policières, et sur le changement de régime que nous sommes peut être en train de vivre.

► <https://www.mediapart.fr/journal/politique/030423/usul-est-ce-que-vous-condamnez-les-violences>

Lecture

[Usul. Est-ce que vous condamnez les violences ?](#) par [Mediapart-Â] <https://www.youtube.com/@mediapart>

<https://youtu.be/L6OW3C-Y3fU>

Cellule antizad : Darmanin accroît la criminalisation des écologistes

- ▶ [Cellule antizad : Darmanin accroît la criminalisation des écologistes](#) - Début avril, Gérald Darmanin annonçait la création d'une « cellule antizad ». Un dispositif qui s'inscrit dans la lignée de la politique du gouvernement visant à criminaliser les militants écologistes.

(...)

Le dispositif antizad vise à aller plus loin que les cellules existantes dédiées au renseignement sur les mouvements écologistes. « On passe un cran au-dessus », alerte Joël, militant mobilisé contre le projet Cigéo d'enfouissement de déchets nucléaires à Bure, dans la Meuse, qui y perçoit « une forme de police politique » : « Il ne s'agit pas seulement d'une cellule d'investigation puisqu'elle vise à créer des cadres légaux. »

(...)

Il s'agit d'une mesure politique visant à criminaliser des personnes rassemblées dans un but commun en empêchant la création de pôles de contestation.

(...)

Ici, c'est l'écologie en tant que projet politique qui est pris pour cible : l'écologie de résistance est dépeinte comme forcément criminelle et donc ennemie de la nation.

Mise en joue par un lance-grenade, menace d'interpellation, carte de presse arrachée & photographiée...

#FRANCE : Mise en joue par un lance-grenade, menace d'interpellation, carte de presse arrachée & photographiée... Ce samedi, alors qu'elle couvre une manifestation à Rennes, la photo-reporter de l'agence Hans Lucas, Anna Margueritat, assiste à l'interpellation d'un homme par 7 membres de la CRS 8. Lorsqu'ils procèdent à un plaquage ventral d'un manifestant, suivi d'un maintien avec genou sur le cou, elle s'approche pour signaler le danger de cette pratique, mais l'un des CRS chargé de sécuriser la zone braque son lance-grenade à "10 centimètres" de son visage lui criant : "Tu dégages, Tu dégages !". Puis, sa carte de presse est arrachée pour être prise en photo avec le téléphone d'un agent. La journaliste est également menacée d'interpellation pour "outrage". Malgré des coups dans la direction de son matériel, celui-ci n'est pas atteint.

RSF dénonce des actes d'intimidation inadmissibles de la CRS8 contre la photoreporter et publie sa vidéo : <https://fb.watch/k7pn8hBV9E/>

Loi LOPMI - un cran de plus dans l'engrenage répressif

- ▶ [Loi LOPMI - un cran de plus dans l'engrenage répressif](#) : Sécuritaire : ce que la loi nous prépare

Dans la continuité des « lois antiterroristes » et des dernières lois sécuritaires (lois dites « anti-casseurs », « Sécurité Globale » ou encore « Séparatisme ») et plus largement de la politique du contrôle permanent, la politique de l'État continue sur sa lancée avec la Loi d'Orientation et de Programmation du Ministère de l'Intérieur (LOPMI). **Ces dernières années, le cadre législatif n'a cessé de renforcer le pouvoir des forces de l'ordre et les modalités de contrôle social : nouvelles missions aux polices municipales et agents de sécurité privée, autorisation de**

prise de signalétique forcée (empreintes et photos), surveillance numérique, etc. Face aux politiques d'austérité à venir (réforme des retraites, de l'assurance chômage, ...) et aux luttes sociales correspondantes, la réponse est encore celle du musellement autoritaire de toute forme de contestation.

C'est dans ce contexte que la LOPMI, véritable « fourre-tout sécuritaire » ciblé, donne le ton pour la mandature actuelle, et ce jusqu'en 2027 : l'idée est d'occulter tous les problèmes sociaux par toujours plus de répression. Cette loi, adoptée au Sénat le 18 octobre puis par l'Assemblée nationale le 22 novembre, et promulguée le 24 janvier dernier.

(...)

DIVERS :

- [Petite cartographie des polices parisiennes - De la doctrine de maintien et de rétablissement de l'ordre, et des unités qui y sont employées.](#) - Voilà le printemps ! dans les campagnes comme dans les villes et en sus des allergies au pollen, chacun a pu constater la prolifération de forces de l'ordre aux costumes divers et à l'hostilité variable. De nombreux observateurs en déduisent que le pouvoir d'Emmanuel Macron n'aurait plus que la maréchaussée pour se faire respecter et repousser par la violence toute idée d'une prise de son palais. Si nous sommes temporairement amenés à croiser de plus en plus régulièrement ces fonctionnaires dont le comportements ne s'avère pas toujours des plus appropriés, nous avons pu constater une méconnaissance diffuse et inquiétante quant à leur organisation, leur organigramme, leur fonction. Combien de fois avons-nous vu un voyou de la BAC accusé à tort d'appartenir à la Brav-M, un gendarme pris pour un CRS ? Cette confusion et ce brouillage semblent d'ailleurs s'étendre jusqu'à la Préfecture de police de Paris qui s'est avérée incapable de savoir pour qui travaillent les 5 militants fascistes cagoulés en intervention chez Cyril Hanouna. Trêve de fake news et d'approximations : sigles, emblèmes, QG, équipement et anecdotes historiques croustillantes, l'un de nos reporters s'est plongé dans les méandres de cette institution qui maintient l'ordre... et l'institution. Voici une cartographie critique, précise, historique et imagée des différentes unités de maintien de l'ordre.
- [Affaire du 8 décembre : l'État attaqué en justice pour atteinte à la dignité humaine](#)
- [« Vous avez du culot de venir ici pour déposer plainte contre des collègues »](#) - Achour* a subi des violences policières à Lyon. L'hôtel de police a d'abord refusé de prendre sa plainte, avant de lui réserver un traitement peu compatissant. L'IGPN ne prend pas les plaintes, donc il n'existe aucun service d'accueil spécialisé pour les victimes.
- [Sainte-Soline : Darmanin déroule sa com' devant les parlementaires](#) : Rendez-vous à 9 heures devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, 11 heures devant celle du Sénat. Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a enchaîné les auditions mercredi 5 avril. Il a déroulé devant les parlementaires la même présentation à deux heures d'intervalle. Une opération de communication qui lui a permis de marteler son idée-force : les violences en manifestations, qu'elles soient contre les retraites ou les mégabassines, sont liées à une « infiltration de l'ultragauche ».
- [Passages à tabac, intimidations... Les écologistes pris pour cible](#) - De nombreux écologistes - militants, écologistes, élus... - sont attaqués ces derniers mois. Une flambée de violences attisée par l'État.
- [Petite rue des Dentelles : « On était à genoux, on suppliait pour sortir et la police ne réagissait pas »](#) - Au soir du lundi 20 mars, plusieurs dizaines de manifestants se retrouvent bloqués dans la Petite rue des Dentelles à Strasbourg, en plein coeur du quartier de la Petite France. Ils sont gazés à plusieurs reprises, puis pris en étau. La police refuse de parler de nasse. Les témoins, eux, ont vécu de longues minutes traumatisantes.
- [Procès 1312, la brochure : "Le tribunal, temple des mensonges d'État"](#) - Le procès du CRS qui a mutilé notre camarade Laurent s'est terminé par un acquittement scélérat le 14 décembre 2022. Pour témoigner, crier leurs rages ou partager leurs compte-rendu, des personnes présentes pendant les trois jours d'audience de la Cour d'assises ont écrit des textes que nous avons rassemblé dans un livret de 24 pages.
- [Arrêtés pour l'exemple : récit d'une soirée marquée par l'absurdité et l'arbitraire](#) - Il est 18h vendredi 14 avril et la foule se densifie de plus en plus devant l'Hôtel de Ville de Paris. D'ici peu, le Conseil Constitutionnel rendra sa décision et si peu se font d'illusions sur celle-ci, personne ne s'imagine en revanche

que dans la foulée, Macron annoncera sous 48 heures l'application immédiate de la réforme des retraites.

- [Grenades explosives : pour en finir avec la langue de bois](#) - Pour en finir avec les grenades de la République (1/2). La composition et les effets de la GM2L en service depuis 2018 sont gardés secrets, même pour la justice. L'Intérieur refuse d'admettre qu'elles explosent. Mise au point technique, sur la base d'un document d'expertise unique à ce jour.
- [IMBLOCABLES... récit des CI des camarades interpellés le 28 mars à la manif contre la réforme des retraites](#) - Le 30 Mars un trio de camarades passaient en comparution immédiate suite à la manifestation intersyndicale du 28 Mars contre l'infâme, inutile et injuste réforme des retraites. Et en bonus vous pourrez découvrir le sort réservé à un compagnon interpellé le 15 Avril pendant la manifestation sauvage qui protestait contre la même infamie.
- [Police, fachos, même tocards, même combat...](#) - L'histoire du traqueur qui fait « bip bip » et qui tiens avec du scotch
- [Charge du 13 avril à Lyon : « ils visaient les crânes »](#) - Quentin*, blessé en même temps que le journaliste d'Actu Lyon, a déposé plainte ce lundi 24 avril. Il raconte avoir reçu des coups de matraque et de pied, y compris lorsqu'il était au sol. 7 autres personnes auraient été blessées à la tête lors de la même charge policière.
- [En GAV, t'es fiché-e ! - ÉPISODE 1 : le smartphone](#) - Le mouvement contre la réforme des retraites, qui n'en finit pas de ne pas finir, s'est heurté au maintien de l'ordre « à la française ». Violences policières et placements massifs de personnes en garde à vue (GAV) ont suscité les inquiétudes du Conseil de l'ordre du barreau de Paris, de la Défenseure des Droits, et ont entraîné le dépôt d'une centaine de plaintes par un collectif d'avocat-es parisien-nes. Sans parler des inquiétudes internationales quant au respect du droit de manifester en France.

Un nombre croissant de personnes font l'expérience de la garde à vue et de son corollaire : la collecte massive d'un certain nombre de données personnelles. Code de téléphone, ADN, photographie et empreintes : un passage en GAV laisse des traces difficiles à effacer. Alors que le ministère de l'intérieur compte investir dans des capteurs nomades biométriques qui permettront, en vue des JO 2024, le relevé de photos et d'empreintes « en bord de route », nous revenons dans une série d'articles sur le fichage galopant en France, son cadre juridique et les pratiques policières en la matière, qui se développent parfois en toute illégalité.

Cet article, le premier de la série, revient sur les données collectées en GAV par la police sur nos téléphones portables.

- [Gardes à vue de manifestants : un rapport accable l'État](#) : « Interpellations violentes », « fouilles systématiques en sous-vêtements », « conditions d'hygiène indignes », « irrégularités dans les fiches d'interpellation » (...)
- [L'État condamné pour avoir maintenu un militant emprisonné à l'isolement](#) : Les prolongations d'isolement d'un militant présenté comme étant d'« ultragauche », surnommé Libre Flot, étaient irrégulières. Voilà ce qu'a conclu le tribunal administratif de Versailles, en avril 2023, dans l'affaire dite « du 8 décembre ». (...)
- [1er Mai / Boucherie au TGI de Paris](#) - Ce jeudi 5 mai 2023, comparaissaient au TGI les derniers déférés des manifestations du 1er mai. Les flics et le Parquet ont eu à nouveau les yeux plus grands que le ventre et peinent à écluser leurs engeôlés à force de vouloir à la fois prolonger les GAV et utiliser la comparution immédiate pour faire du chantage aux empreintes.
- [L'Assemblée crée une commission d'enquête sur les « groupuscules violents » de gauche](#)
- [Les victimes de violences policières privées d'indemnisation provisoire ?](#) - La possibilité d'obtenir une réparation avant la toute fin des procès est prévue par la loi. Mais pour les victimes de violences policières, la cour d'appel de Paris a quasi fermé la voie. La Cour de cassation doit trancher prochainement. En attendant, les mutilations continuent.

Propagande policière et étatique au collège

- ▶ [Comment promouvoir les bienfaits de la police dès le collège ? - Récit d'une intervention de l'association Graines de France en Seine-Saint-Denis](#) : Nous l'avons régulièrement souligné dans nos pages, les relations police/population ne sont pas toujours au beau fixe. Certains refusent pourtant de s'y résigner et plutôt que de voir

dans la détestation des forces de l'ordre les conséquences logiques d'une fonction historique et objective (la police comme première et ultime expression du pouvoir sur la vie des gouvernés), ils font le pari d'une grande réconciliation. Et si le problème de la police était d'abord un manque de communication ? C'est en tous cas ce que semble penser l'association Graines de France dont l'objectif est de promouvoir l'empowerment et la police auprès des enfants. Dans cette petite chronique de la propagande ordinaire, un professeur nous raconte la venue de ces « intervenants extérieurs » dans un collège de Seine-Saint-Denis. (...)



Révolte déclenchée par la réforme retraites : rester ingouvernable, étendre la giletjaunisation et l'antagonisme

CHAMBÉRY : UNE LYCÉENNE DE 16 ANS GRAVEMENT BLESSÉE PAR UN TIR DE LBD

L'affaire est révélée par le média Révolution Permanente. Lors de la manifestation contre la réforme des retraites du 23 mars dernier, une lycéenne de Chambéry s'est faite tirer dessus au LBD par la police, et a été gravement blessée.

Laurie, 16 ans, qui prépare un bac pro pour travailler plus tard dans le milieu hospitalier, est dans la rue comme près de 16.000 personnes. Nous sommes quelques jours après le passage en force de Macron par 49-3. Touchée au ventre, l'impact a causé l'explosion de sa rate. Elle a dû être hospitalisée et gardera des séquelles.

Elle raconte à Révolution Permanente : « La manifestation s'est scindée en deux et une partie du cortège jeune s'est dirigée sur la Voie Rapide Urbaine pour rejoindre les manifestants qui la bloquaient. Vers la fin de la manifestation, quand on commençait à tous partir, un CRS m'a tiré un flash-ball dans la rate et j'ai dû aller me faire hospitaliser à Chambéry pour faire un scanner et voir si un organe était touché. Malheureusement, la rate a été touchée. J'ai dû faire une coelioscopie puis me faire opérer pour recoudre la rate, qui s'avérait être fracturée ». Elle gardera des séquelles dues à l'opération, et « éviter à l'avenir de manger trop épicé, fumer ou boire, ça peut être dangereux. »

Pour autant, Laurie refuse de céder à la violence d'État : « La répression que j'ai subie m'a encore plus motivée à me mobiliser. S'ils arrivent à tirer ou frapper des jeunes c'est que c'est de la peur qu'ils ont, donc je vais continuer de manifester et ramener encore plus de personnes pour retirer cette réforme et acquérir de nouveaux droits. » La bourgeoisie ensauvagée qui gouverne la France continue de tirer sur des mineurs et de mutiler la jeunesse.

Une fracture de la rate est une blessure très grave qui peut provoquer la mort. En décembre 2018, durant le mouvement des Gilets Jaunes, un syndicaliste avait été blessé à la rate par un tir lors d'une manifestation à Nantes. Pris en charge tardivement, il avait fait une hémorragie interne, et avait failli mourir. La blessure de Laurie à Chambéry démontre, encore une fois la dangerosité absolue de l'arsenal policier. **Même lorsque la police vise au**

LBD une partie « autorisée », à savoir le tronc, cela peut occasionner des blessures irréversibles et endommager des organes comme la rate, le coeur ou le foie. Ils tirent sur la foule : c'est inacceptable.

Au moins 4 personnes ont été mutilées lors des manifestations contre la casse des retraites. Un syndicaliste cheminot le 23 mars à Paris, après avoir reçu l'éclat d'une grenade dans l'oeil. Le même jour, une enseignante avait le pouce arraché par le tir d'une grenade à Rouen. Toujours le 23 mars, un jeune homme blessé par un tir de LBD à l'entrejambe, à Rennes, a du être amputé d'un testicule. Dès la première journée de grève, le 19 janvier dernier, un photographe avait été violemment matraqué à l'entrejambe à Paris, et avait lui aussi perdu un testicule. Des milliers d'autres ont été blessés.

Désarmer la police est une urgence vitale.



Révolte déclenchée par la réforme retraites : rester ingouvernable, étendre la giletjaunisation et l'antagonisme

è- LE MONDE REGARDE L'AUTORITARISME S' INSTALLER EN FRANCE

ONU, Conseil de l'Europe, Maison Blanche, presse internationale : l'escalade autoritaire et policière du régime Macroniste est dénoncée un peu partout dans le monde. Tour d'horizon :

« ONU

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) accréditée auprès de l'ONU, a décidé d'alerter les instances internationales à propos des interpellations de masse en France. Plusieurs milliers d'arrestations ont eu lieu en deux semaines, essentiellement à Paris, pour écraser la contestation montante suite au 49-3. La CNCDH saisit les mécanismes de surveillance des Nations Unies quant aux agissements des forces de l'ordre et l'arrestation de journalistes durant les manifestations. Clément Voule, rapporteur spécial des Nations Unies, a déclaré : « Je suis de très près les manifestations en cours et rappelle que les manifestations pacifiques sont un droit fondamental que les autorités doivent garantir et protéger » et a appelé le gouvernement « à ouvrir des négociations avec les manifestants pour éviter toute détérioration ».

« Conseil de l'Europe

La Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Dunja Mijatovic, a dénoncé le 24 mars un « usage excessif de la force » envers les manifestants. Elle a précisé que « les actes de violence sporadiques de certains manifestants ne sauraient justifier l'usage excessif de la force par les agents de l'État [...] Ces actes ne suffisent pas non plus à priver les manifestants pacifiques de la jouissance du droit à la liberté de réunion ». **La France est régulièrement rappelée à l'ordre sur les libertés fondamentales au même niveau que l'Italie ou la Hongrie, pays gouvernés par des néofascistes. Macron est une des nuances de l'extrême droite. Le Conseil de l'Europe appelle les autorités françaises à « permettre l'exercice effectif de ces libertés, en protégeant » les manifestants et les journalistes « contre les violences policières ».**

« Maison Blanche

Lors d'une conférence de presse, un porte-parole de la présidence américaine a été interrogé sur le maintien de l'ordre en France, à l'occasion du mouvement social en cours. À propos de l'alerte du Conseil de l'Europe sur la répression française, il a répondu : « Tout cela commence seulement à être connu ». Il a ajouté que son pays « soutenait le droit de manifester pacifiquement là-bas comme partout ailleurs ». Une position hypocrite, étant donné les violences systémiques et le racisme de la police États-Unienne, mais ce rappel a le mérite de souligner que **les élites françaises, qui se répandaient en soutien de façade au moment du meurtre de George Floyd, n'ont aucune leçon à donner en matière de sauvagerie policière.**

« Amnesty International

L'ONG de référence sur les questions de droit de l'Homme a publié un nouveau communiqué inquiet : « depuis janvier 2023, des manifestations ont lieu partout en France. Nous alertons sur le recours excessif à la force et aux arrestations abusives, signalé dans plusieurs médias ». Amnesty International rappelle aussi « que la participation aux manifestations non déclarées n'est pas un délit ».

« Presse internationale

Le journal allemand de droite FAZ (Frankfurter Allgemeine Zeitung) décrit Macron comme « arrogant » et « vertical », de même que le grand journal espagnol El País : « l'année dernière, de nombreux électeurs ont dû voter pour un homme arrogant qu'ils détestaient afin d'empêcher l'extrême droite de gagner ; aujourd'hui, ils font payer à Macron cette terrible épreuve ». L'hebdomadaire britannique The Economist s'inquiète lui aussi : « Lorsque les électeurs ont refusé en juin dernier de donner une majorité parlementaire au président réélu, certains ont espéré que cela contribuerait à l'émergence d'une culture politique plus consensuelle en France. Jusqu'à présent, il semble que ce soit le contraire qui se soit produit ». **La Cinquième République est un régime autoritaire unique en Europe, imposé pendant la Guerre d'Algérie et qui devait être temporaire le temps de gérer la crise. 60 ans après, Macron a les pleins pouvoirs mais pas la moindre légitimité, et passe en force sur tous les sujets. Une mesure comme le 49-3 est inimaginable ailleurs. Les pays voisins n'ont pas une Constitution aussi autoritaire et regardent la France comme une anomalie.**

« Rien de bien nouveau : il faut faire tomber le régime

Ces alertes ne sont pas nouvelles. Ces dernières années, Amnesty International a dénoncé à plusieurs reprises la France pour sa « répression des manifestations pacifiques » et ses entraves à la « liberté d'expression », la Cour Européenne des Droits de l'Homme a condamné la France, en 2019, l'ONU a réclamé une enquête internationale sur « l'usage excessif de la force » contre les Gilets Jaunes, dénonçant dans le même rapport la répression violente des manifestations au Soudan, au Zimbabwe et en Haïti. The Economist s'était déjà alarmé d'un « énorme recul des libertés démocratiques » et avait classé la France dans la catégorie des « démocraties défailtantes ». L'Association des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture publie plusieurs rapports accablants et documentés sur la police française. De grands journaux allemands d'opinion centriste ont décrit la France comme un « Absurdistan autoritaire » et même un pays à la veille du fascisme, faisant un parallèle avec « la République de Weimar finissante ». **En**

2021, une tribune signée par 23 grands intellectuels reconnus mondialement, dont Noam Chomsky ou Angela Davis, s'affolait du « recul de la démocratie en France », évoquant les lois autoritaires et des mesures racistes de Macron, qualifiées de « menace pour la liberté dans le monde ».

Tout cela n'a freiné ni l'usage de l'arsenal policier, ni la surenchère policière, au contraire. Les témoignages, les beaux principes et les pétitions n'enrayèrent pas la machine. Avoir raison ne suffit pas. Il faut s'organiser pour peser sur le cours des choses. Aucune forteresse n'est imprenable : il reste à trouver les failles. Empêcher la marche vers l'obscurité. Nous avons le nombre, le courage et l'intelligence pour le faire.

÷ : Gaspard Glanz



Révolte déclenchée par cette réforme retraites : ça repart le 06 avril

LE CLAN MACRON MENACE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME ET CLASSE LA PÉTITION SUR LA BRAV

Ce mercredi 5 avril, en France :

Darmanin menace la Ligue des Droits de l'Homme. Le ministre de l'Intérieur était auditionné au sénat sur la question du maintien de l'ordre à Sainte-Soline. **Un sénateur d'extrême droite lui a dit : « si vous voulez être cohérent, monsieur le ministre, il faut cesser de financer des associations qui mettent en cause l'Etat ».** Darmanin répond : que les « subventions accordées à la Ligue des Droits de l'Homme méritent d'être regardées », tout en demandant aux élus locaux de ne plus financer cette association. C'est une menace à peine voilée.

Pour rappel, la Ligue des Droits de l'Homme a été fondée en 1898 pendant l'affaire Dreyfus, pour s'opposer à l'antisémitisme. C'est l'association républicaine pour les droits humains par excellence. Darmanin quant à lui, a milité à l'Action Française, groupe royaliste et antisémite, créée lui aussi en pleine affaire Dreyfus, et ennemie jurée de la Ligue des Droits de l'Homme.

La précédente attaque contre la Ligue des Droits de l'Homme remonte au régime de Vichy. Dans le monde, seuls les fascistes ou néofascistes menacent les structures de défense des droits de l'Homme. C'est donc un nouveau cap franchi, après la loi séparatisme, les dissolutions d'associations, les arrestations de masse ... Le clan Macron a attaqué l'observatoire de la pauvreté, l'observatoire de la laïcité, la défenseuse des droits qu'ils ont eux-mêmes nommé, et augmenté celui de la police et l'armée, et s'en prend à la défense des droits

de l'homme. L'histoire nous a montré les étapes suivantes, si on laisse faire : la dissolution de toutes les organisations d'opposition, la généralisation du délit d'opinion, les arrestations préventives, et l'enfermement de masse.

4La pétition pour la dissolution de la BRAV-M enterrée. La gauche nous vendait cette pétition comme le super moyen miraculeux de faire reculer la répression : une pétition sur le site de l'Assemblée Nationale pour dissoudre la BRAV, unité de police ultra-violente qui sème la terreur à Paris. A partir de 100 000 signatures, les pétitions enregistrées sur le site de l'Assemblée sont mise en avant, puis la commission des lois décide soit de débattre du texte, soit de classer la pétition. Cela a duré moins de 10 secondes. Alors que le texte avait recueilli 263 000 signatures, le rapporteur au Parlement a estimé que cela visait à « décrédibiliser » la police. Le député Sacha Houlié, en commission des lois, a proposé le classement de la pétition. Ratifié à main levée immédiatement. Circulez, y'a rien à voir.

4Voici le fonctionnement du Macronisme : « Une pétition avec 260 000 signatures pour dissoudre une unité de police ultra-violente ? On se torche avec en 10 secondes chrono. Une grève avec 3,5 millions de personnes dans les rues ? On ricane. La Ligue des Droits de l'Homme dénonce le maintien de l'ordre qui a mis deux personnes dans le coma et mutilé des dizaines d'autres ? On la menace. Vous haussez le ton ? On vous mutile, on vous tue et on dissout vos structures ».

Il ne sert à rien de jouer avec quelqu'un qui ne respecte pas les règles du jeu.



Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades... Télé police, des milliardaires au service du capitalisme, de l'extrême droite et du système policier

ú BFM : TV POLICE

BFMTV est possédée par le milliardaire proche de Macron Patrick Drahi. C'est la chaîne d'info en continu la plus regardée de France. Ses programmes sont partout, dans les salons mais aussi dans de nombreux bars

et autres établissements publics, en fond sonore, toute la journée. C'est l'organe officiel de propagande de la police :

« Interdiction de parler de violences policières

Malgré les milliers de photos et de vidéos attestant de violences policières de plus en plus sauvages et injustifiables, vous ne verrez jamais le moindre bandeau ni le moindre présentateur parler de « violences policières » à l'antenne. Médiapart révèle que l'emploi du terme « violences policières » est considéré par la direction de la chaîne comme « politiquement connoté » et est formellement interdit aux journalistes. Le réel est en effet « connoté politiquement », il faut donc censurer les mots. La chaîne préfère, au mieux, parler de « dérapages de la BRAV ». Pour suggérer qu'il s'agit de faits isolés et exceptionnels. **Une journaliste explique à Médiapart la proximité de la chaîne « avec la hiérarchie et les syndicats policiers, qui l'alimentent en continu en informations et en faits divers, et occupent les plateaux ». Elle ajoute : « à partir du moment où les flics font vivre cette antenne depuis ses débuts, la direction est pieds et poings liés. Ils s'interdisent de parler de violences policières car ce serait une ligne rouge, et les policiers iraient systématiquement sur CNews ».**

« Un présentateur ami d'Alliance

Dominique Rizet est « l'expert police/justice » de BFM TV. Quasiment tous les jours à l'antenne, pour diffuser les infos données par ses « sources » policières ou défendre l'action répressive. Cette semaine, le « journaliste » s'est surpassé : il était carrément invité d'honneur au congrès du syndicat policier Alliance, qui a réélu son chef Fabien Vanhemelryck à 96,5 % des voix. Interrogé sur la présence d'un journaliste de BFM à son congrès, le patron d'Alliance a répondu : « Je vous laisse le soin de lui demander. Sachez juste qu'il aime tout simplement les policiers, ça existe aussi ». On avait remarqué. Dominique Rizet explique à Médiapart : « J'anime gracieusement le congrès d'Alliance comme j'avais été approché par Unité-SGP police pour faire la même chose. Toujours gracieusement, parce que j'aime et je respecte la police et la justice de mon pays ».

Dominique Rizet avait balancé en direct pendant la prise d'otages de l'Hyper-Casher, en janvier 2015, l'endroit où étaient cachés des survivants, les mettant en danger de mort. En mai 2015, il est condamné pour avoir publié des photos de l'enquête de la tuerie de Chevaline. Évidemment, ce genre d'infos viennent directement de ses copains flics.

« Fiches S et autres fourberies

Dès le lundi 27 mars, deux jours après la répression sanguinaire de Sainte-Soline, BFM TV balançait que les deux hommes dans le coma après des tirs de la police étaient « fichés S » et « d'ultra-gauche », pour mieux justifier l'injustifiable. Salir des personnes entre la vie et la mort qui ne peuvent pas se défendre est un record d'abjection médiatique.

Dans le même temps, BFM passait en boucle des extraits vidéos de quelques secondes montrant des jets de cailloux à Sainte-Soline, mais jamais les explosions de grenades ni les tirs des gendarmes. Une propagande soigneusement préparée : les monteurs ont volontairement isolé ces quelques secondes de vidéo, en coupant soigneusement tout le reste. Car à Sainte-Soline, des grenades explosaient en permanence, et il est certain que les images dont disposaient la chaîne comportaient ces explosions.

Le Monde révélait dans un article que cette opération a été directement commanditée par Darmanin, qui aurait déclaré dès le 25 mars : « Il faut montrer la violence », et avait réclamé aux forces de gendarmerie de faire « remonter en direct le déroulé des opérations pour en assurer l'utilisation politique ». C'est-à-dire fournir des images orientées à la presse aux ordres. Le Monde ajoute : « les images de projectiles concurrencent celles des gendarmes tirant au lanceur de balles de défense (LBD) depuis des quads, après celles montrant des policiers de la brigade de répression de l'action violente motocyclistes (BRAV-M)

frappant à terre des manifestants contre la réforme des retraites ». La chaîne est allée encore plus loin en envoyant ses reporters directement sur les motos de la BRAV ou dans une compagnie d'intervention chargeant des manifestants. Une obéissance au pouvoir qui ferait pâlir la télévision russe au service de Poutine.

En 2023, c'est bien pire : la police monopolise toujours les antennes, mais en continu

Toute la semaine à l'antenne, il n'a été question que de la « violence de l'ultra-gauche », et Dominique Rizet a même lu une note secrète des services de renseignement listant les « groupuscules » surveillés par la police. Encore un cadeau de ses copains flics.

En Mai 1968, une affiche se moquait de la télévision d'État avec ce slogan : « la police vous parle tous les soirs à 20h ». En 2023, c'est bien pire : la police monopolise toujours les antennes, mais en continu.



BFM TV : un média militant des milliardaires et des flics, un média ennemi

QUI SE CACHE DERRIÈRE BFM ?

À l'antenne sur BFM le mardi 25 avril, un montage aussi ridicule qu'inquiétant. « Qui se cache derrière les casseroles ? » interroge la chaîne, avec un journaliste qui commente une infographie montrant les logos de différents syndicats, de partis politiques et d'associations de gauche, et un encadré mentionnant « anarchistes » et « antifascites ». Ce traitement de BFM est drôle et inquiétant à la fois. Comme si les mobilisations sociales étaient des structures qui se « cachaient » dans une semi-clandestinité pour organiser... des casseroles ! Le vocabulaire n'est pas choisi au hasard, et participe de la construction de l'ennemi intérieur. Derrière cette infographie, c'est le spectre de ce que l'État bourgeois veut réprimer, de l'anticapitalisme à ATTAC. Vous ne verrez jamais un tel traitement sur l'extrême droite et ses ramifications jusqu'au sommet du pouvoir.

Mais alors, qui se cache derrière BFM ?

« Un milliardaire

La chaîne Business FM est fondée en 2005 et rachetée par un multimilliardaire, Patrick Drahi, propriétaire du groupe Altice, multinationale des télécommunications. Drahi a aussi racheté SFR, l'Express ou Libération. En 2015, Drahi estime qu'il faut réduire les congés payés et augmenter le temps de travail en déclarant : « Les Chinois travaillent 24 heures sur 24. C'est là, le problème pour nous... ». Il fait condamner un média indépendant qui avait publié des révélations sur son train de vie. Drahi aurait également déplacé pour 750 millions d'euros de tableaux pour échapper à l'impôt au Luxembourg.

« Des paradis fiscaux

Une enquête du Média parue en 2019 révèle qu'une « part conséquente » des bénéfices générés par la chaîne d'info s'envolerait vers les paradis fiscaux pour échapper à l'impôt. « Le développement de BFM-TV et de NextRadio a été permis grâce à de l'argent qui a été injecté depuis les paradis fiscaux. Et sans cet argent-là, [injecté] de façon assez importante, BFMTV n'aurait jamais pu se développer » explique un enquêteur du Media. **En 2009 plus de 50 millions d'euros provenant d'un fonds offshore ont été investis dans le groupe. Le fisc suisse réclame également plusieurs milliards à Patrick Drahi pour des impôts non payés.**

« Le syndicat de police Alliance

Dominique Rizet est « l'expert police/justice » de BFM TV. Quasiment tous les jours à l'antenne, pour diffuser les infos données par ses « sources » policières ou défendre l'action répressive. Rizet a carrément été l'invité d'honneur du congrès du syndicat policier Alliance. Il expliquait : « J'anime gracieusement le congrès d'Alliance comme j'avais été approché par Unité-SGP police pour faire la même chose. Toujours gracieusement, parce que j'aime et je respecte la police et la justice de mon pays ». BFM envoie régulièrement ses caméras « en immersion » directement au sein des unités de policiers qui chargent les manifestant-es, ou sur les motos de la BRAV, produisant ainsi des reportages policiers dignes de dictatures.

« Marc Olivier Fogiel

Ce "journaliste" (plutôt animateur) proche du couple Macron est le directeur général de BFM depuis juillet 2019. Il qualifie de « relation fluide » ses liens avec Emmanuel et Brigitte Macron. Il a interdit à ses équipes d'utiliser le terme de « violences policières » à l'antenne car il est, selon lui, « connoté politiquement ».

« Une journaliste fan de Macron

Le 26 avril 2017 une des principales journalistes de la chaîne, Ruth Elkrief, croyant qu'elle était hors champ, tape dans la main de Macron qui rentrait sur scène pour donner un meeting électoral. Durant cette campagne, les meetings de Macron ont cumulé autant d'heures à l'antenne que ceux de tous les autres candidats réunis.

« Des sondeurs proches du pouvoir

BFM travaille en partenariat avec l'institut Elabe, basé dans la ville cossue de Levallois. Le siège, composé « d'open spaces et bureaux vitrés » avec « une vue sur la tour Eiffel » a été créé en 2015, et l'entreprise est dirigée par un certain Bernard Sananès. « De Vincent Bolloré à Stéphane Fouks en passant par Xavier Bertrand ou Manuel Valls, son président connaît le Tout-Paris depuis de longues, très longues années » écrit Les Échos. Et son ami d'enfance, Olivier Pardo, n'est autre que l'avocat d'Eric Zemmour.

Sananès était responsable de la communication du groupe parlementaire centriste dès les années 1980, puis directeur chez Euro RSCG, entreprise devenue Havas : l'une des plus grandes boîtes de marketing et de communication du monde, possédée par Bolloré. Il y vend ses conseils à EDF, Veolia, Orange, McDonald's, la RATP ou la SNCF, mais aussi aux personnalités politiques comme Laurent Wauquiez, Valérie Pécresse et Xavier Bertrand. Aujourd'hui, le sondeur est régulièrement à l'antenne, qui influence l'opinion. Entre temps, Sananès a reçu l'ordre national du Mérite créé par la République pour « récompenser les mérites distingués, militaires ou civils, rendus à la nation française ».

« Un siège à Paris

Pour rappel, le siège de BFM est au 2 rue du Général-Alain-de-Boissieu dans le 15e arrondissement de Paris, non loin de celui d'Europe 1, quai André-Citroën (rue des Cévennes).

(posts de Contre Attaque)

Un flic agresse une personne par derrière

Un flic agresse une personne par derrière. Comme il foire piteusement, son collègue agresse... celui qui a filmé la scène !

Vidéo prise à Rennes le 15 avril 2023 : <https://fb.watch/jYe40zKw6l/>

Source Strangerlorde



Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades...

ü OPÉRATION WUAMBUSHU : À MAYOTTE DARMANIN LANCE LA CHASSE AUX COMORIEN-NES

Fin février, le Canard Enchaîné nous révélait l'existence de la préparation d'une vaste opération devant se dérouler à Mayotte à compter du 20 avril.

Proposée par le ministre de l'Intérieur lui-même et validée par le Président et son Conseil de Défense, l'objectif de celle-ci est le suivant : l'expulsion massive de toutes les personnes exilées en situation irrégulière, et la destruction totale de l'habitat informel qui s'est établi sur l'île.

Pour ce faire, ce ne sont pas moins de 500 gendarmes mobiles qui vont être envoyés à Mayotte, s'ajoutant au 1350 déjà sur place et engorgeant les hôtels de l'île. France Info nous apprenait également il y a quelques jours, que la CRS8 ferait également partie du voyage.

Depuis plusieurs jours des habitant-es observent l'acheminement de véhicules de maintien de l'ordre, vraisemblablement destinés à être utilisés lors cette vaste opération. **C'est donc une bonne partie de l'arsenal répressif de l'Etat qui va être déployé sur l'île dans les jours qui viennent.**

La situation de Mayotte est préoccupante. Les services publics en sont arrivés à un stade de délitement avancé et sont pour la plupart complètement saturés, en particulier l'école et la santé. De plus, tout ceci s'accompagne d'une pauvreté accrue, puisque d'après l'INSEE, ce ne sont pas moins de 77% des Mahorais-es qui vivent sous le seuil de pauvreté. Résultat, pour survivre, un nombre de plus en plus nombreux de personnes en sont réduites à avoir recours à des pratiques jugées illégales.

Fidèle à lui-même, l'Etat français, très prompt à piller ses colonies mais beaucoup plus réticent à y investir dans les services publics, préfère ici blâmer l'immigration en provenance des Comores plutôt que de s'interroger sur sa responsabilité dans la situation économique de l'île.

L'ampleur des moyens déployés pour faire la « chasse aux immigré.es » devrait véritablement nous inquiéter. Des dizaines de soignant-es mahorais-es ont d'ailleurs publié une tribune alertant sur les conséquences qu'aurait une telle opération. Pour autant, tout ceci semble trouver bien peu d'écho en métropole.

Dans les faits, c'est pourtant une vaste opération de « nettoyage » qui va être mise en oeuvre dès la fin du Ramadan, sur l'île dont 95% de la population se déclare musulmane. Les gendarmes et les policiers français déployés par centaines pourront y exprimer leur racisme de la manière la plus violente qui soit, le tout, à l'abri des caméras et avec la bénédiction de l'Etat, qui pour le moment n'a toujours pas officialisé l'existence de cette opération.

Ce qui risque de se jouer à Mayotte est dramatique et extrêmement préoccupant. Nous ne pouvons nous permettre de fermer les yeux.

Il est impensable de s'insurger contre la violence de la police lors des manifestations et de signer des pétitions pour la dissolution de la BRAV tout en restant silencieux sur ce qui est sur le point de se dérouler à Mayotte. On parle de centaines de flics lâchés dans la nature, avec pour ordre de détruire des habitations et de chasser des exilé-es.

(post de CND)

Lycée Jules Ferry, le 06/04/2023 à Conflans-Sainte-Honorine (78)

Images insoutenables. Compter ces 20 longues secondes de placage(peut-être plus).Regarder le corps de cet adolescent écrasé sous le poids de 4 policiers, voir le spectre de la mort. Cette technique d'interpellation tue : Lamine Dieng, Amadou Koumé, Cedric Chouviat...

Sur la photo on voit un policier pointer un lanceur Cougar (merci Cerveaux non disponibles) à hauteur de visages d'enfants.

Une arme classée dans la catégorie A2, celle des armes relevant des matériels de guerre. Image insupportable.

La police violente et maltraite des enfants avec la complicité du ministère de l'éducation nationale. Images insupportables. C'est toute l'institution policière qu'il faut dissoudre.

▶ Vidéo : <https://www.facebook.com/100007009994795/videos/pcb.3401722120071421/211555828164793>

EN GAV, t'es fiché-e - ÉPISODE 2 : les empreintes

▶ [EN GAV, t'es fiché-e - ÉPISODE 2 : les empreintes](#) - Après avoir dressé le bilan des évolutions juridiques concernant l'accès aux téléphones en garde à vue, nous revenons dans ce nouveau volet sur l'inscription généralisée des personnes arrêtées au fichier automatisé des empreintes digitales - ou FAED.

La prise d'empreintes relève d'un vieux et sombre rêve de la fin du XIXe siècle de classification, catégorisation et identification de la population criminelle d'après ses caractéristiques physiques. À l'époque du bertillonnage - du nom

du criminologue qui a créé l'anthropométrie judiciaire -, les empreintes étaient relevées sur fiches cartonnées. Désormais, les justiciables se voient prendre leurs empreintes digitales et palmaires sur scanner, de gré ou de force.

DIVERS

- [Communiqué #2 du SISME : « 100 000Euros, le prix de la liberté »](#) - Le 18 janvier à 6 heures du matin, quatre personnes ont été arrêtées, leurs lieux de vie perquisitionnés, une partie de leurs biens saisis. Elles sont accusées de sabotages de mâts de mesure de projets d'éoliennes industrielles en Haute-Vienne, entre juillet et octobre 2022.
Un comité de soutien s'est créé
- [A Rennes, le 7 avril, jet de grenade à hauteur de tête de manifestant.](#)
Ceci n'est pas du maintien de l'ordre.
- [Enzo, 17 ans, retrouvé mort dans l'III à Strasbourg après avoir été poursuivi par la BAC](#)

Ce jeudi, les expertises ont confirmé que le corps découvert dans la rivière l'III à Strasbourg est bien celui de Enzo, porté disparu après avoir été pourchassé par la BAC. La mort de l'adolescent de 17 ans rappelle qu'en plus de réprimer et mutiler, la police et ses contrôles continuent de tuer. Soyons nombreux et nombreuses au rassemblement au stade de la Thur à Strasbourg mardi 25 avril pour exiger justice et vérité pour Enzo !



Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades...

BORNE À RODEZ : 2 AVIONS ET PLUSIEURS COMPAGNIES DE FORCES DE L'ORDRE

- Chronique de la sobriété gouvernementale -

Vendredi 7 avril, la Première Ministre Élisabeth Borne se déplaçait à Rodez. Petite ville de 20.000 habitants, dans l'Aveyron : un choix peu risqué. Acculé par la mobilisation sociale, le gouvernement tente tant bien que mal de montrer qu'il continue à se déplacer dans le pays pour faire croire que tout va bien. C'est raté. **Où qu'ils aillent, les**

membres du gouvernement ne peuvent même pas sortir sans une armée de policiers pour les séparer de la colère populaire.

Ainsi, Borne allait donc visiter l'hôpital de Rodez, accompagnée des caméras de la presse aux ordres. Première indécence : pour faire le trajet, elle a utilisé le Jet Falcon 2000EX du gouvernement. Un avion privé, ultra-polluant et onéreux. Mais ce n'est pas tout ! Le ministre de la santé qui l'accompagnait a aussi pris un jet, le Jet Falcon 900 qui a également été affrété : 2 vols Paris/Rodez sont signalé sur les registres de l'aviation. **2 jets privés pour un seul déplacement de quelques heures ! Comme si les ministres ne pouvaient pas faire le trajet ensemble. Ce sont les mêmes qui faisaient des vidéos cet automne en pulls et cols roulés pour inviter la population à la « sobriété »...**

Ce n'est pas tout. La ville de Rodez a été mise en état de siège : plusieurs escadrons de gendarmerie, des compagnies de CRS et des grilles anti-émeutes barrant certaines rues de la ville. C'est encore insuffisant pour le clan au pouvoir. Borne était aussi accompagnée par une escorte de plus de 30 véhicules banalisés d'agents spécialisés dans la protection des personnalités. Et des motards de la gendarmerie.

Tout ça pour, finalement, se faire huer par quelques centaines de manifestant-es devant l'hôpital. Alors même que la ville était touchée par plusieurs coupures de courant, organisées par les grévistes de l'énergie !

On peut évaluer ce déplacement inutile à plusieurs centaines de milliers d'euros dilapidés en quelques heures. Le clan au pouvoir est nassé dans son propre pays. Mais tout cela nous coûte décidément très cher. Une option simple pour diminuer les dépenses publiques ? Déloger le gouvernement.

AMSTERDAM : UN HOLLANDAIS ÉTOUFFÉ POUR AVOIR CHANTÉ PRÈS DE MACRON

- Encore un exploit des amis de Benalla

Macron ne peut plus de déplacer en France tellement il est détesté, mais il réalise un voyage triomphal aux Pays Bas. Hier, à La Haye, son discours a été interrompu par des cris « où est la démocratie en France ? » et une banderole « président de la violence et de l'hypocrisie ».

Ce mercredi, à Amsterdam, Macron était à peine descendu de voiture pour visiter l'université qu'un homme a commencé à chanter l'hymne des Gilets Jaunes : « On est là ».

Il n'a pas eu le temps de poursuivre. La garde rapprochée de Macron s'est précipité sur lui, avant de l'étouffer sous le poids de plusieurs corps, en lui faisant des clefs de bras et en l'asphyxiant pour l'empêcher de chanter. On entend le râle de cet homme qui s'éteint peu à peu, faute de pouvoir respirer. Les techniques barbares de la police française.

Selon la presse, deux manifestants, un homme et une femme, ont été arrêtés pour « trouble à l'ordre public et menace » pour ce chant et pour le port d'une banderole.

Qui pratique l'asphyxie en pleine rue d'Amsterdam d'une personne gênante ? Le GSPR, pour Groupe de sécurité de la présidence de la République. À la base, le GSP - Groupe spécial de Protection - est créé en 1943 par le régime de Vichy, pour protéger le chef du gouvernement pétainiste, Pierre Laval. Après guerre, c'est une milice qui assure la sécurité du général de Gaulle, avec des services officiels et des mafieux. Sous Mitterrand, le GSPR sert à protéger la fille cachée du président. Bref, des super-flics bien payés qui sont une garde prétorienne du cercle rapproché du président et éloignent le bas peuple. Récemment, le GSPR a fait parler de lui parce que Benalla s'impliquait directement dans ce clan présidentiel.

Nous adressons tout notre soutien à ce camarade Hollandais étouffé par des flics décérébrés de la garde rapprochée macronienne pour avoir voulu rendre hommage aux Gilets Jaunes. La France exporte sa dictature mafieuse au delà des frontières françaises.

Des policiers français ont-il le droit de faire des plaquages ventraux et d'asphyxier des citoyens étrangers

pour un chant ? Une question à poser à des juristes.

► <https://fb.watch/jStwfcggYE/>



Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades... La violence de l'Etat-capitalisme se moque du cadre légal, et puis les lois sont modelées sur mesure

AFFAIRE CLASSÉE : LES TIRS DE LBD DES GENDARMES EN QUAD ÉTAIENT « LÉGITIMES »

Dans le règne du mensonge universel qui caractérise notre époque, la répression et l'impunité qui l'accompagne sont des illustrations de l'inversion permanente.

À Sainte-Soline, pour attaquer les personnes qui défendaient l'eau, et prendre à revers le cortège déjà sous le feu des grenades de la gendarmerie, le gouvernement français a mis sur place une unité de militaire sur des quads. Bien protégés, lourdement armés : des agents sur des engins capables de traverser à pleine vitesse les champs pour terrifier des gens pataugeant dans la boue. Ces militaires ont notamment tiré des balles en caoutchouc depuis leurs quads en mouvement, comme des cow-boys dystopiques de l'effondrement écologique. Des tirs totalement interdits, quel qu'en soit le motif. Le LBD est une arme mutilante qui ne peut en aucun cas être tirée depuis un véhicule qui roule. Darmanin a d'abord nié l'existence de ces tirs avant de les reconnaître face à la viralité des vidéos. Deux semaines après, un rapport de l'IGGN, l'Inspection Générale de la Gendarmerie, vole au secours des tireurs. Ils étaient en « légitime défense » : circulez, y'a rien à voir. Trois remarques :

5 La rapidité extrême de l'enquête

En cas de violences policières, par exemple lorsqu'une personne est tuée ou mutilée à vie par les forces de l'ordre, il faut des années de procédures pour obtenir la moindre expertise, le moindre début d'enquête. Dans l'immense majorité des cas, les agents chargés d'enquêter ne retrouvent pas les images, ne parviennent pas à « identifier » les auteurs, tout est délibérément ralenti à chaque étape de la procédure pour décourager les victimes ou leurs proches. Et dans l'immense majorité, l'affaire se solde par un non-lieu. Ici, il n'a fallu que deux semaines aux enquêteurs pour conclure leur rapport.

5 L'IGGN s'est « basée sur le témoignage des gendarmes, auteurs des tirs »

Quand il s'agit de violences d'État, la seule parole des agresseurs fait foi, et celle des victimes n'a aucune valeur. Inversion. Selon le rapport, « les militaires justifient l'usage des LBD parce qu'ils faisaient face à des manifestants qui lançaient des projectiles ».

« Encerclés ». Voilà l'argument : « cette unité motorisée a été encerclée par des Black blocs » selon l'IGGN. Comment des personnes à pieds peuvent encercler des engins roulant à 70 km/h ? L'objectif même de quads pouvant se déplacer très rapidement sur de grandes étendues de champs est précisément de ne pas pouvoir être encerclé, et d'être mobiles. C'est pour cela qu'ils ont été déployés : pour encercler les manifestant-es. Nouvelle inversion.

« Péril ». Encore plus abject, « s'ils ont réalisé ces deux tirs de LBD c'est qu'ils étaient dans une situation de péril avéré », qu'ils « étaient attaqués sur tous les fronts ». L'acte des gendarmes était « commandé par une nécessité absolue de se défendre ». Toutes les vidéos, tous les témoignages, et même le colonel de gendarmerie filmé dans le reportage de Complément d'Enquête prouvent le contraire. L'équipe en quad a attaqué le cortège en lui tirant dessus alors qu'il se situait encore à plusieurs centaines de mètres de la bassine. Puis, il a réattaqué la zone où étaient évacués les blessés. Des députés ont dû faire une chaîne humaine pour protéger les blessés des tirs des gendarmes en quad.

5 La légitime défense, qu'est ce que c'est ?

C'est l'usage de la force pour défendre son intégrité physique. Trois critères sont essentiels : la nécessité absolue (on ne peut pas tirer s'il n'y a pas de risque grave pour l'intégrité physique), la proportionnalité (on ne peut pas tirer sur quelqu'un qui nous menace d'un simple coup de poing par exemple), et l'immédiateté (on ne peut pas tirer à posteriori sur quelqu'un qui nous aurait frappé ou menacé). S'il manque un seul des trois critères, la légitime défense ne peut être retenue en droit. Dans le cas des quads, il n'y en a aucun.

Cette enquête de l'IGGN prouve qu'il n'y a désormais plus aucune règle de maintien de l'ordre. La légitime défense, c'est désormais toute violence commise par un agent en uniforme, quelles que soient les conditions, quelles que soient les preuves.

S'il n'y a plus de règles, pourquoi continuons nous à respecter celle fixées par le pouvoir ?



Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades...

POLICE : CHASSE A L'HOMME DANS LES BARS ET

LES MAGASINS

► Témoignages

13 avril, en fin de manifestation à Nantes, une chasse à l'homme est organisée par la police. La BAC de Nantes entre dans plusieurs bars et dans un Carrefour du centre-ville. Plusieurs personnes sont interpellées.

Un jeune homme se fait éclater la lèvre au sol dans le Carrefour de Bouffay, et est emmené saignant au poste. Voici le témoignage d'une personne présente :

« Quand je suis rentrée dans le Carrefour il y avait un groupe de CRS positionnés en bas devant l'entrée. La BAC tournait dans le magasin puis est allée dans une arrière salle accompagnée d'employés. Ça a duré plusieurs minutes sans qu'on les revoie. Étaient-ils en train de regarder les images des caméras ? Dans les couloirs du magasin, un employé appelle la sécurité : un homme avec une veste rouge qui disait qu'il était responsable du magasin. Il repère un jeune homme, prend un petit micro et dit "appelez la sécurité". **Quelques instants après, la BAC débarque et le plaque au sol en lui ouvrant la lèvre. Il criait "regardez ce qu'ils m'ont fait". Mais il n'y avait personne pour voir... Sauf le responsable du Carrefour, qui a suivi jusqu'au bout l'arrestation, bien content d'avoir contribué.** »

Scène similaire dans un café près Gloriette. Une cliente qui revenait de la manifestation nous raconte :

« J'étais à peine arrivée dans le bar histoire de me réfugier quelques secondes [la situation était tendue à l'extérieur]. La BAC ainsi que d'autres forces de l'ordre non identifiées rentrent dans le rade. Une ambiance de terreur règne soudainement. La sortie est cernée. Ils arrivent, attrapent une personne sans que l'on ait le temps de comprendre. Alors je crie, pourquoi ? Un policier me répond : "t'as qu'à venir aussi si tu veux savoir". Plusieurs personnes se révoltent, et sont repoussées. On essaye de retenir le camarade mais ils sont trop nombreux, pas identifiables et nerveux. Tout le monde sent que ça peut partir en vrille. Les policiers se replient avec la personne arrêtée, en lançant des lacrymos sur la terrasse ».

Le 23 mars, des syndicalistes CGT qui buvaient un verre en terrasse après une manifestation avaient déjà été chargés et gazés. Des agents cagoulés qui sillonnent des bars et un supermarché pour chasser des manifestants et faire peur : des faits inquiétants. Mais sont-ils légaux ?



Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades...

Le Sénat a voté sa « gratitude aux forces de l'ordre »

Mercredi 12 avril, veille d'une grande journée de grève et de manifestations contre la casse des retraites et le 49-3, le Sénat a voté sa « gratitude aux forces de l'ordre ».

Oui, vous avez bien lu : le vote unanime d'une résolution « exprimant la gratitude et la reconnaissance du Sénat » pour la police, qui écrase dans le sang les manifestations depuis trois mois. 250 voix pour, zéro contre. La gauche sénatoriale, dans son immense courage, n'a « pas pris part au vote ».

Pour rappel, le Sénat a voté ces dernières semaines la fin de plusieurs régimes spéciaux, tout en ne touchant pas au régime très spécial des sénateurs. Ils ont préservé leur propre régime qui leur permet de toucher une pension de 2.200Euros nets après un seul mandat de 6 ans. En moyenne, les sénateurs partent avec 4.000Euros de retraites. En juillet dernier, les députés et les sénateurs s'étaient augmenté de 5% pour faire face à l'inflation. Ces gens touchent « seulement » une indemnité de 7.493,30 euros par mois, à laquelle il faut ajouter 5.373Euros mensuels de frais de mandat, de 18.950Euros par an en frais de déplacement et de communication, de 15.500Euros par an en appareil électronique, de déplacements gratuits...

Le Sénat majoritairement de droite a aussi voté un amendement appelant à « ouvrir la réflexion sur l'intégration d'une part de capitalisation dans le système des retraites ».

Est-ce que tout le monde se rend compte à quel point la France est un Etat autoritaire ? La bourgeoisie qui s'empiffre en pleine crise sociale remercie officiellement la police qui massacre la contestation. Parce qu'elle a peur, et que la répression est son dernier rempart.

Combien de votes unanimes au Sénat pour remercier les profs, les éboueurs, des ouvriers, les soignants ? Zéro.



Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades...

IMPUNITÉ : LE CONSEIL D'ÉTAT PROTÈGE LES PRATIQUES ILLÉGALES DE LA POLICE

Le Conseil d'État, saisi en urgence, s'est prononcé sur la question du (non) port de RIO par la plupart des agents de police. Le 5 avril 2023, il a rendu sa décision : il refuse d'imposer cette obligation légale aux forces de l'ordre, alors que c'est, en principe, la règle. La police de ce pays est au-dessus de toutes les lois, et ce avec la complaisance des plus hauts fonctionnaires et des magistrats les plus hauts placés.

Le RIO est le matricule qui permet d'identifier les forces de l'ordre (tout en garantissant leur anonymat publiquement). Le port de ce RIO est obligatoire depuis 2014. L'arrêté du 24 décembre 2013 relatif aux conditions et aux modalités du port de ce numéro d'identification individuel précise ainsi que « Les agents qui exercent leurs missions en tenue d'uniforme doivent être porteurs, au cours de l'exécution de celles-ci, de leur numéro d'identification individuel » (article 2). L'article 4 de ce même texte rappelle que sont également soumis à cette obligation « Les personnels qui exercent leurs missions en tenue civile ». Le RIO doit alors être apposé sur le brassard réglementaire. Si l'interprétation de certaines lois, parfois assez floues, peut faire l'objet de débat jurisprudentiel, ce texte législatif est quant à lui particulièrement clair : tout agent de police ou de gendarmerie, en uniforme ou en civil, doit être identifiable et doit présenter un numéro d'identification individuel.

Face aux violations récurrentes et même systématiques de cette obligation légale par des personnes dépositaires de l'autorité publique, des associations de défense des droits humains, de magistrats et d'avocats ont saisi le Conseil d'État par une procédure d'urgence appelée référé-liberté, demandant ainsi à la plus haute juridiction administrative d'exiger le respect de cette loi et d'imposer des mesures contraignantes à cet effet. Ces associations considèrent en effet que la violation de cette obligation porte atteinte de manière « grave et manifestement illégale » au droit de manifester, au droit de la presse et au droit de demander des comptes à l'administration. Elle participe également à entretenir et à favoriser l'impunité des forces de l'ordre dans leur usage excessif de la force.

La décision du Conseil d'État est claire et se range derrière les chiens du pouvoir : celui-ci refuse « d'imposer au ministère de l'Intérieur d'agir pour rendre effective l'obligation faite aux forces de l'ordre de porter leur matricule d'identification en intervention », tout en reconnaissant le non-respect à grande échelle de cette obligation. Dans cette même logique : le gouvernement a offert des cagoules aux forces de l'ordre, les nouvelles tenues et casques de CRS sont entièrement noirs. Simultanément, tout est fait pour que les détenteurs de la violence d'État soient impossibles à identifier, alors que les simples manifestants sont filmés, fichés, marqués, et démasqués en permanence. C'est la logique même d'une dictature.

Dans un contexte de répression démesurée, où l'usage des armes de la police est sans limite, hors de tout cadre légal ; où la police, protégée par le gouvernement, bénéficie d'une impunité la plus totale ; et où les arrestations arbitraires se multiplient, le Conseil d'État cautionne les pratiques illégales de la police et protège ainsi les policiers qui commettent des exactions.



Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades...

OPÉRATION WUAMBUSHU A MAYOTTE : LA VIOLENCE NEOCOLONIALE TOUJOURS PLUS LOIN

L'archipel de Mayotte, situé dans l'océan indien dans un ensemble d'îles appartenant historiquement aux Comores, est la cible de la répression anti-immigration du gouvernement français. Une vaste opération d'expulsions, d'arrestations et de destructions de logements pour laquelle « Un demi-millier de gendarmes et de flics s'appêtent à envahir l'archipel (auxquels) s'ajoute 750 policiers et 600 pandores déjà sur place » révèle le *Canard Enchaîné*, est sur le point d'être lancée. « Wuambushu » signifie « reprise » en Mahorais, au sens de « reconquête ».

Parmi ces centaines de forces de l'ordre, la fameuse CRS8, ultra-violente, envoyée sur place. L'État français prévoit d'expulser 10 000 personnes en 2 mois, et au moins deux centres provisoires de rétention seront créés. On dit que les policiers seraient « débordés » par le mouvement social en cours ? Pourtant les autorités ont encore les moyens de déployer un dispositif colossal à plusieurs milliers de kilomètres pour exercer sa violence coloniale.

A l'initiative de Darmanin, qui compte au même moment présenter son projet de loi sur l'immigration, l'assaut doit être lancé à partir du 21 avril prochain, pour mettre fin à « l'immigration illégale ». L'objectif de l'opération : mettre à la rue des milliers de personnes sans papiers en rasant aux bulldozers des centaines de logements illégaux (une atteinte au droit au logement facilité par une législation dérogatoire à Mayotte qui rend en effet légale la destruction des logements sur ordre du préfet sans autorisation du juge) ; et envoyer ces personnes sur l'île voisine des Comores ou à défaut en prison...

Le centre de rétention administrative étant déjà surpeuplé, le préfet propose de les « entasser dans des gymnases réquisitionnées pour l'occasion ». Une idée qui rappelle les pires heures de l'histoire française... Une « opération de grande envergure, sans précédent » déclare un représentant de la CFDT Alternative Police.

L'Etat français expérimente donc ses pires fantasmes anti-immigration pour réprimer celles et ceux qui subissent déjà des conditions de vie indignes. Un coup de com' pour montrer la sévérité de l'Etat français, qui ne sait qu'enfermer et réprimer celles et ceux qu'ils considèrent indésirables sur le sol français.

Les organisations humanitaires ainsi que la Commission nationale consultative des droits de l'homme s'inquiètent de cette intervention militaire. Le président de cette commission a ainsi demandé à Darmanin de renoncer à cette opération craignant « une aggravation des fractures et des tensions sociales dans un contexte déjà très fragilisé » et dénonce une « atteinte au respect des droits fondamentaux des personnes étrangères dans le cadre d'expulsions massives ». Le 31 mars 2023, l'UNICEF, qui défend les droits de l'enfance auprès de l'ONU, a fait part de son inquiétude quant à l'opération. A Mayotte, les droits des enfants étrangers sont bafoués, et l'accès à la Protection Maternelle et Infantile a été interdit aux personnes sans papiers. Concrètement, femmes enceintes, mères et jeunes enfants sont privés de soins. Par ailleurs, plus de 2000 enfants ont été enfermés au Centre de Rétention de Mayotte en 2020, et plus de 3000 en 2019. Un enfermement de masse de mineurs, parfois en bas age.

Le Gouvernement Comorien appelle également la France à renoncer à cette violente opération et propose de « trouver ensemble les réponses humanitaires de relogement, de formation... et de régularisation ».

L'archipel des Comores comprend quatre îles dont Mayotte. L'ONU a affirmé par une résolution de 1974 « le droit inaliénable du peuple de l'archipel des Comores à l'autodétermination et à l'indépendance (ainsi que) l'unité et l'intégrité territoriale de l'archipel des Comores ». L'archipel proclame son indépendance le 6 juillet 1975... mais c'est sans compter l'obsession néocolonialiste de la France qui, refusant de se voir perdre un territoire placé stratégiquement dans l'océan indien, met tout en oeuvre pour que le vote soit rendu en faveur du maintien de Mayotte sous autorité française.

Un référendum est ensuite organisé sous Giscard en 1976. Alors que 80% des Mahorais étaient alors analphabètes ou ne parlaient pas français. Sans surprise la majorité des votes s'exprime en faveur du maintien de Mayotte en domaine français en tant que collectivité française. C'est en 2009, sous Sarkozy, dans un relatif silence médiatique, que le statut de collectivité est modifié pour celui de département, rendu définitif en 2011. Pourtant, les inégalités entre Mayotte et la Métropole sont déplorables : le SMIC est moins élevé ainsi que les aides sociales... Environ 80% de la population se trouvent à vivre sous le seuil de pauvreté en 2018 selon l'Insee, avec un écart abyssal entre les

plus riches et les personnes les plus pauvres.

La France est donc responsable de la situation de pauvreté tragique de milliers de personnes à Mayotte. Sa seule proposition : instaurer la terreur policière et la répression.



Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades... Manipulations, violences et mensonges : gouvernement, journaflics et flics utilisent les mêmes méthodes

OPÉRATION MÉDIATICO-POLICIÈRE POUR SALIR UNE VICTIME DE LA RÉPRESSION

L'opération de manipulation, digne d'une dictature poussiéreuse, fait froid dans le dos. Ce dimanche, différents médias répètent que le jeune Souleyman, qui avait été agressé par la BRAV fin mars est de nouveau arrêté. Souleyman avait été frappé, victime d'insultes racistes, menacé de se faire « casser les jambes » et palpé aux parties génitales par des policiers lors d'une manifestation. Un enregistrement de cette agression avait été diffusé, et Souleymane avait dénoncé publiquement les agissements de la BRAV, mettant la police en difficulté.

Ce weekend, BFM TV, canal de propagande du pouvoir affichait ceci : « l'homme qui a dénoncé la BRAV arrêté » et ajoutait en bandeau toute l'après-midi : « il a tenté de mettre le feu selon des sources concordantes », lors d'une manifestation parisienne vendredi. Sous entendu : « vous voyez, cette personne qui dénonce la police était en fait un dangereux casseur ».

Il y a deux semaines, BFM justifiait le fait que des manifestants soient dans le coma après avoir reçu des grenades à Sainte-Soline parce qu'ils étaient « fichés S ». Le régime voudrait rendre acceptable de tuer les opposants car fichés. Ce dimanche, la chaîne est allée encore plus loin. Subir des violences policières est rendu légitime à posteriori par une arrestation ultérieure. C'est totalitaire.

BFM titre qu'il « avait dénoncé la BRAV ». En réalité, Souleyman a produit des preuves audio incontestables des sévices subis. Même face aux faits les plus objectifs, ces chiens de garde prendront toujours la parole policière comme une vérité absolue et celle de leur victime comme un mensonge a priori

Dans cette meute, Le Figaro, insistant sur ses origines Tchadiennes, écrivait ce dimanche que Souleyman et deux autres personnes « ont informé les policiers en civil - qu'ils ont pris pour d'autres auteurs de troubles -, qu'ils voulaient mettre le feu à des poubelles ». Scénario grotesque, écrit directement par les autorités.

Sur BFM, un syndicaliste policier au visage porcin assène : « Une arrestation une fois ça peut être du hasard. Il avait

dit que c'était la personne innocente même. Là, le 14 avril, ça fait la deuxième fois, donc ça devient une habitude. C'est plus un hasard. » On a compris. Tous les éléments de langage ont été préparés. Il faut salir Souleyman par tous les moyens, alors qu'il est en cellule et qu'il ne peut pas se défendre. Son visage apparaît sur des millions d'écrans. C'est une vengeance d'Etat.

Souleyman, comme les milliers de personnes frappées, arrêtées ou blessées ces derniers mois par la police, aurait toutes les raisons du monde de se révolter. Et un feu est bien peu comparé à la brutalité inouïe qui nous est imposée. Mais ce n'est pas le cas.

À 20H ce dimanche soir, l'avocat du jeune homme annonce qu'il est libre, après 48H en cellule pour rien : « Les policiers avaient menti. La préfecture avait menti. Les policiers ont-ils provoqué et participé à des incendies ? Est-ce une pratique courante sur instruction de la préfecture. Les vidéos parleront. À suivre »

Peu après, Médiapart révèle que des agents provocateurs ont incité Souleyman à « brûler des trucs » avant de l'arrêter. Les images montrées en garde à vue ont d'ailleurs été filmées de très près, dans la manifestation, par des agents infiltrés. Il s'agit d'une opération de barbouze. Approcher une victime de la répression pour l'inculper et la salir dans les médias aux ordres.

Cela veut dire que Souleyman a été pris en filature, que le commandement a validé l'opération, que des agents provocateurs ont été envoyés pour l'inciter à passer à l'acte puis l'arrêter. Et que toute la communication était déjà prête à destination des médias. C'est une affaire d'État.

Ce dimanche soir, Souleyman enfin libre précise qu'un de ses compagnons de cellule n'est toujours pas sorti : « des policiers en civils (en mode manifestants) l'ont incité à mettre du feu dans une poubelle et il l'ont filmé. J'ai passé 48h avec lui en GAV, il est absolument innocent car c'est les policiers qui lui ont demandé de mettre du feu avec eux. Il est déféré au tribunal, il va être jugé demain ». Il appelle à le soutenir, victime comme lui d'une opération de barbouze abjecte.

Ce pouvoir en chute libre n'a plus aucune limite. Ni la violence, ni le mensonge, ni la lâcheté, ni les procédures d'exception. Tenons bon.



Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades...

UN EDITEUR ARRETE EN ANGLETERRE POUR SA PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS EN FRANCE

- Fuite en avant autoritaire et coopération policière internationale

A l'occasion d'un déplacement à une foire du livre à Londres, Ernest, un représentant de la maison d'édition La Fabrique, a été arrêté arbitrairement ce lundi 17 avril.

A son arrivée à la gare de St Pancras, le responsable des droits étrangers aux éditions La Fabrique est interpellé par la police britannique et détenu sans avocat pour être interrogé en vertu de l'alinéa 7 de la loi antiterroriste, suspecté donc de vouloir commettre des actes terroristes.

Le motif de cette accusation de « terrorisme » ? Sa participation à des manifestations contre la réforme des retraites en France. Son ordinateur et téléphone son saisis pour être expertisés et fouillés Ernest refuse de divulguer ses codes d'accès, il est alors accusé d'obstruction.

Par un communiqué du 18 avril, la maison d'édition s'insurge contre ces agissements qui représentent « des violations scandaleuses et injustifiables de la liberté d'expression et comme un nouvel exemple de l'arbitraire des lois antiterroristes. Attenter ainsi aux libertés d'une maison d'édition nous paraît constituer un élément supplémentaire de l'escalade autoritaire du gouvernement français face au mécontentement populaire et aux mobilisations de masse. Nous appelons toutes les organisations et individualités attachées aux principes démocratiques à exprimer leur soutien avec force et clarté et à dénoncer ces mesures répressives ».

Durant son interrogatoire, l'éditeur fut questionné par les enquêteurs sur sa participation aux manifestations, son point de vue sur le gouvernement ou encore sur son ressenti vis-à-vis de la gestion de la crise COVID... Il lui a également été demandé de « nommer les auteurs « antigouvernementaux » du catalogue des éditions La Fabrique »

! Une arrestation qui s'inscrit donc dans une « logique de censure politique et de répression des courants d'idée contestataires » déclare La Fabrique. L'initiative de cette arrestation vient manifestement des autorités françaises, qui ont communiqué des informations sur Ernest aux services anglais.

Après 24H de garde à vue, l'éditeur est relâché mais des investigations sont toujours en cours. Les autorités britanniques ont donc saisi son ordinateur et téléphone, et lui ont signifié qu'il encourt trois mois de prison s'il persiste dans le refus de fournir les codes d'accès. Il est convoqué dans 4 semaines devant la cellule antiterroriste britannique

Dans un second communiqué de la maison d'édition, celle-ci « exige l'arrêt de toutes les procédures et poursuites à l'encontre de son responsable [...] » et considère cette arrestation comme « un élément supplémentaire de l'escalade autoritaire du gouvernement français face au mécontentement populaire et aux mobilisations de masse »

Cette affaire, particulièrement inquiétante pour la liberté d'expression, révèle une fois de plus l'autoritarisme du régime français et la collaboration du Royaume Uni dans la répression des opposants politique à la Macronie. Maison d'édition indépendante et engagée, La Fabrique publie des ouvrages et essais politiques qui traitent de nombreux sujets essentiels tels que l'antiracisme, le féminisme, l'écologie, l'histoire des luttes, la géopolitique, les arts et la littérature, etc.

« Cette affaire marque un précédent pour toute personne qui exerce un travail intellectuel et dont la production peut être jugée gênante par le pouvoir » souligne la maison d'édition. C'est une nouvelle étape franchie vers le fascisme. Cette affaire illustre la coopération accrue des États européens en matière de répression. Été 2019, un allemand travaillant en France, Luke S. est expulsé une première fois vers l'Allemagne quinze jours avant le début du G7 qui devait avoir lieu à Biarritz, sur des bases de fichage politique. L'expulsion est déclarée illégale par la justice. De retour sur le territoire français, le ministère de l'intérieur avait pris un deuxième arrêté, Luke S. est placé en centre de rétention et expulsé une deuxième fois.

Avant ce même G7, trois jeunes allemands sont contrôlés dans le Sud-Ouest de la France. Ils ont 18 à 22 ans et possèdent dans leur voiture de la « littérature d'extrême gauche ». Ils disent être en route vers des vacances en

Espagne, mais l'État français les suspecte de vouloir se rendre au G7. Ils sont séparés et incarcérés dans trois prisons différentes. Leur famille n'ont pas de nouvelles pendant des jours. Ces opérations sont clairement menées par des polices politiques des deux pays.

Le 24 mars 2023, juste avant la manifestation de Sainte-Soline, un jeune suisse sort d'une conférence sur l'eau à Melle. Il est intercepté, et les autorités prennent à son égard une « interdiction administrative du territoire français pour cause de menace à la sécurité nationale ». Il passe 24 heures en cellule à la gendarmerie, puis quatre nuits dans un Centre de rétention administrative avant d'être expulsé en Suisse par avion, menotté. Les polices européennes se partagent des informations sur les militants, procèdent à des surveillances coordonnées, des arrestations ciblées, ou des expulsions d'un pays à l'autre.

Soutien à Ernest et à la maison d'édition La Fabrique, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui se défendent face au retour des régimes autoritaires en Europe comme ailleurs.



Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades...

– JUSTICE DE CLASSE : L'IMPUNITÉ EN COL BLANC

Un rapport de l'administration française épingle le traitement judiciaire largement insuffisant des infractions économiques et financières en France. Médiapart a pu accéder et rendre public ce rapport détaillé de l'inspection générale de l'administration (IGA), de l'inspection générale de la Justice (IGJ) et de l'inspection générale des finances (IGF), tenu secret depuis avril 2020. Celui-ci révèle les failles de la justice en matière de délinquance éco-financière.

Il décrit le taux extrêmement élevé (70%) de classements sans suite, de non-lieu ou de relaxes concernant les signalements faits par la Cour des comptes, ou encore le recours important au système d'alternative aux poursuites en matière d'infraction économique et financière, évitant ainsi aux prévenu-es de comparaître en procès et de s'exposer à la publicité des débats. Des peines symboliques sont également largement prononcées quant aux affaires de délit de favoritisme.

Les administrations rédactrices de ce rapport déclarent que « le ministère de l'intérieur considère que cette délinquance ne constitue pas une priorité au regard d'autres enjeux (sécurité des personnes, terrorisme et radicalisation, ordre public) ». Une réalité qu'on peut observer chaque jour dans les tribunaux de France. Les salles d'audience éco-financières se vident, contrairement aux chambres des comparutions immédiates, surchargées, qui

ne cessent d'envoyer en prison des prévenu-es pour des vols au préjudice dérisoire, des outrages ou encore la possession de quelques grammes de stupéfiants, après des procès sommaires des plus expéditifs et répressifs !

Un officier de la brigade de lutte contre la corruption, qui enquête sur des affaires aussi graves que les financements libyens de Sarkozy ou le dossier Dassault, explique à Médiapart : « Récemment, pour aller faire une perquisition dans le Sud-Ouest, il n'y avait qu'une caisse pourrie qui menaçait à tout moment de tomber en panne ». Pendant ce temps, dans la rue, la police a des SUV flambants neufs, des armes de guerre et tous les moyens imaginables pour surveiller et punir.

Ce choix d'orientation et de priorité des politiques pénales relèvent pour beaucoup du fait que ce genre d'affaires nécessite des enquêtes longues et complexes, sans être assuré d'obtenir des condamnations effectives. La justice française estime en effet que son efficacité se mesure en terme de taux de condamnation et privilégie alors la poursuite des infractions les plus facilement condamnables. La justice fait donc le choix de poursuivre en priorité celles et ceux dont la condamnation ne coûtera aucune enquête, par des jugements expéditifs : les personnes précaires et marginalisées, les petits délits insignifiants sont donc la cible favorite d'une justice de classe qui protège à tout prix ses congénères.

Car c'est aussi une solidarité clanique entre riches : un juge ou un procureur a beaucoup plus de choses en commun en terme de goûts, de réseaux, de niveau de vie ou de vision du monde, avec un patron ou un ministre véreux qu'avec un habitant de quartier populaire. Ainsi, il n'y a jamais eu autant de personnes incarcérées en France, quoiqu'en disent les médias dominants qui parlent d'insécurité à longueur de journée, et toujours la même impunité pour la délinquance en col blanc. Le seul « laxisme » judiciaire qui existe, c'est à l'égard des riches et des puissants.

Parmi les 150.000 policiers français, quelques dizaines sont des enquêteurs spécialisés sur les affaires économiques et financières. Autant dire rien, pour traiter des affaires tentaculaires de fraude fiscale, de corruption ou de détournement qui nécessitent d'importants moyens... Le ministre de l'Intérieur préfère gonfler les rangs de ses matraqueurs assermentés dans les rues, pour mater la petite délinquance et les opposant-es politiques. N'attendons rien des autorités, il n'y a pas de bonne police. Face aux voleurs en cols blancs, réquisitionnons les richesses.



Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades...

LE COMMISSAIRE POURSUIVI DANS L'AFFAIRE BENALLA ORGANISE LA CHASSE COLONIALE ET RACISTE A MAYOTTE

► Laurent Simonin dirige l'opération Wuambushu

C'est une énorme opération de chasse à l'homme, organisée par l'État français à l'autre bout du monde. L'archipel de Mayotte, situé dans l'océan indien dans un ensemble d'îles appartenant historiquement aux Comores, est la cible de la répression anti-immigration du gouvernement français. Une vaste opération d'expulsions, d'arrestations et de destructions de logements, baptisée « Wuambushu ». Traduction : « reprise territoriale », « reconquête ». Ce nom choisi par les autorités n'est pas anodin, c'est une opération de remigration telle qu'imaginée par l'extrême-droite la plus raciste.

Quasiment 2000 forces de l'ordre sont déployées, dont la fameuse CRS8, ultra-violente, qui tire déjà depuis deux jours des grenades sur des habitants vulnérables et précaires qui survivent sur un territoire très pauvre. L'État français prévoit d'expulser 10.000 personnes en 2 mois, et au moins deux centres provisoires de rétention seront créés. L'UNICEF, qui défend les droits de l'enfance auprès de l'ONU, et de nombreuses structures humanitaires s'alarment de cette opération.

Et devinez qui est à la tête de la chasse à l'Homme ? Un policier mis en examen dans le cadre de l'affaire Benalla : le commissaire Laurent Simonin. Le 15 juin 2021, Gérald Darmanin offrait une promotion à ce policier poursuivi. Il s'agit de l'ancien chef d'état-major de la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) à la préfecture de police de Paris au moment de l'affaire Benalla. Il a été propulsé commissaire général, le plus haut du corps des commissaires par un arrêté, alors qu'il est mis en examen pour « violation du secret professionnel » et « détournement d'images issues d'un système de vidéoprotection ».

En clair, il a fourni et équipé en matériel le garde du corps d'Emmanuel Macron et son ami néonazi Vincent Crase lors de la manifestation du 1er Mai. Brassard de police et casque vissé sur la tête, Benalla s'était adonné avec passion à molester des opposant-es politiques. Mais le scandale ne s'arrête pas là. Laurent Simonin est aussi le fonctionnaire qui avait fourni illégalement les images de vidéosurveillance à Benalla pour qu'il puisse défendre l'indéfendable lorsque « l'affaire » avait éclaté quelques semaines plus tard.

Le haut fonctionnaire de police avait été mis quelques mois au placard avant de retrouver des postes « prestigieux » à Dreux et à Mayotte. Depuis, la justice semble s'être endormie sur l'affaire Benalla, et Simonin n'est toujours pas jugé. À présent, il commande une opération militarisée pour expulser des milliers de personnes et raser leurs maisons.

Simonin veut faire régner l'ordre colonial à coup de grenades et de bulldozers. Mayotte est un territoire placé stratégiquement dans l'Océan indien. La France a tout fait pour le garder sous son autorité. D'abord par un référendum fantôme, puis en transformant cette collectivité en département en 2011. 80% de la population se retrouve à vivre sous le seuil de pauvreté sur l'archipel, et la France déploie à présent des moyens colossaux pour y chasser les « indésirables ».

Laurent Simonin est l'exemple d'un mode de gouvernement. Non seulement les agents au comportement violent ou mafieux ne sont jamais sanctionnés, mais ils sont même récompensés. Des policiers mis en cause pour des mutilations avaient été médaillés après les Gilets Jaunes. Grégoire Chassaing, le commissaire nantais responsable de la mort de Steve, avait été nommé grand chef de la police de Clermont-Ferrand.

L'État n'est qu'une mafia au service de l'impérialisme, de l'extrême-droite et des ultra-riches.



Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades...

4MAYOTTE : LA POLICE TIRE A BALLES RÉELLES

A Mayotte, l'Etat français fait une démonstration. La démonstration qu'il est capable d'expulser des milliers de personnes, de raser des bidonvilles et de mater les récalcitrants à l'autre bout du monde.

Pour cela, il déploie toute sa force : unité du RAID, gendarmes, drones, blindés et équipage de CRS 8 particulièrement violent. Les autorités appellent cette opération « Wuambushu », c'est à dire « Reconquête ». Un clin d'oeil évident à l'extrême droite. « On est sur une opération de reconquête du terrain » expliquait un commandant divisionnaire à l'AFP. **Cette démonstration sert à la fois les intérêts impérialistes de la France : garder le contrôle sur un archipel stratégique dans l'Océan Indien, et politiques en métropole : en montrant la « fermeté » de Macron à l'égard des immigrés.**

Le journal Le Monde révélait hier que « 650 grenades lacrymogènes, 85 grenades de désencerclement, 60 tirs de lanceurs de balles de défense (LBD) » ont été tirés avant même le début de l'opération par la seule compagnie de CRS 8, dimanche 23 avril. Tout cela pour disperser « une centaine d'assaillants ». Plusieurs munition par personne.

Près du village de Tsoundzou, les policiers ont également utilisé des balles réelles. 12 tirs « vers le sol et pour faire fuir ». Comme si le recours à l'arme à feu était un moyen de faire fuir. Même Le Monde souligne que « de tels tirs d'armes de poing sont rarissimes dans un contexte de maintien de l'ordre ou de violences urbaines, même en cas de situation extrêmement dégradée. »

Le Vice-président du Conseil départemental de Mayotte : « Il faut peut-être en tuer. »

Ce mardi, en direct sur la télévision publique, **le Vice-président du Conseil départemental de Mayotte, qualifie les jeunes immigrés Comoriens de « terroristes » et affirme : « Il faut peut-être en tuer. »**

En janvier, Darmanin allait féliciter une unité du RAID à Mayotte, section militarisée de la police, en principe réservée au terrorisme et au banditisme. Ces agents lourdement armés sont intégrés aux opérations d'expulsion en cours. A la télévision, on les voit parader au milieu des gendarmes et des CRS. **C'est donc une opération militaro-policrière, un mélange qui préfigure la généralisation de ce type de répression.**

Ce que la police française ne se permet pas encore en Hexagone contre les manifestations et la population blanche, elle se le permet loin de l'hexagone, sur des corps noirs

Mayotte, comme les autres territoires colonisés par la France, est un laboratoire. Là bas, il n'y a presque aucun moyen de vérifier les blessures, l'usage des armes, les exactions de l'Etat ... **Ce que la police française ne se permet pas encore en Hexagone contre les manifestations et la population blanche, elle se le permet loin de l'hexagone, sur des corps noirs. Mais cela finira par y arriver. Pour l'instant, peu de gens ne vont s'émouvoir de tirs à balles réelles face à des « assaillants » à Mayotte. Déjà, quand le RAID avait été envoyé dans les Antilles réprimer les mobilisations contre le Pass Sanitaire, qui s'en inquiétait ?**

Aux confins de l'Empire, on habitue les CRS a dégainer, à tirer. Demain, ces pratiques seront intégrées au maintien de l'ordre dans les villes de métropole. En matière de répression, « l'exception » finit toujours pas devenir la norme.



Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades...

– NANTES : LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ARRACHAIT LES AFFICHES SYNDICALES

- ▶ Il s'est fait griller par les caméras de surveillance

Mystère au Tribunal de Nantes. Les affiches syndicales dénonçant les conditions de travail dans l'enceinte judiciaire, posées par le personnel, étaient systématiquement arrachées dans les bureaux. Ces arrachages avaient lieu de nuit et pendant les week-end. Qui pouvait bien mettre une telle rage à détruire la parole des syndicats du tribunal ?

Après des mois d'interrogations, le mystérieux arracheur a été identifiée par Médiapart. Il s'agissait du président du tribunal judiciaire de Nantes en personne : Franck Bielitzki ! Et il a été trahi par ses propres caméras de surveillance...

C'est à partir du 12 décembre 2022 que le personnel administratif et les greffier-es du tribunal s'inquiètent des mystérieuses intrusions au sein de leurs propres bureaux situés aux 3 et 4e étages du tribunal, durant le week-end, alors que ceux-ci étaient verrouillés. Les travailleur-ses constatent alors leurs bureaux mis à sac : « Des affiches et

des motions syndicales sur la souffrance au travail, notamment, ont été arrachées. Certaines ont été grattées, et des morceaux de papier jonchent le sol. Des feuilles A4 qui servaient de signalétique sur les portes, ainsi que des affiches d'associations de victimes ont également disparu » (1). Des scènes qui attestent le « caractère impulsif de ce geste » déclare Médiapart.

Confronté à la manifestation de la vérité, le président du tribunal, dans une totale hypocrisie, « a revendiqué son geste, droit dans ses bottes. Il a prétendu avoir résolu lui-même un problème d'affichage sauvage constitutif d'une infraction », témoigne une magistrate, accablée, interrogée par Médiapart. Plus grave encore, « Le président ne voit pas où est le problème ». Faudrait-il lui imposer d'effectuer un stage de citoyenneté ? On en a vu pour moins que ça...

À la tête du tribunal de Nantes depuis septembre 2021, Franck Bielitzki est le plus haut magistrat du tribunal judiciaire de Nantes. Selon Ouest-France, il se définissait alors lui-même comme un « chef d'orchestre » (2)... **un chef d'orchestre tyrannique, prêt à tout pour faire taire toute contestation au sein de sa juridiction, et qui semble avoir du mal à contenir ses excès de colère. Un comble pour un haut fonctionnaire responsable de l'institution judiciaire ! Et ce sont ces bourgeois radicalisés qui sont chargés d'appliquer la loi et privent de liberté des milliers de personnes...**

(posts de Contre Attaque)

MEDIA 25. ALERTE INFO : Après le militant syndicaliste et Gilet Jaune Frederic Vuillaume, harcelé de manière continue à Besançon par la police et la justice, c'est maintenant le journaliste Toufik-de-Planoise qui vient d'être placé en garde à vue ce 26 Avril à 8.35 pour avoir couvert la manifestation contre la réforme retraites à Besançon, pour la rédaction de MEDIA 25. L'intitulé de la garde à vue : "entrave à la marche d'un train". La rédaction précise qu'il n'a évidemment pas empêché quoi que ce soit (précision importante)



Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades...

Même des flics s'inquiètent de la toxicité du gaz lacrymogène

(...)

Guillaume Groult, secrétaire national adjoint du Syndicat national indépendant des personnels administratifs, techniques et scientifiques (Snipat) - également titulaire de deux masters en virologie fondamentale et en recherche et développement en biotechnologie - en rajoute une couche : « Techniquement, respirer du gaz lacrymogène, c'est ni plus ni moins que de l'empoisonnement. En tout cas si la quantité devient importante. Ce n'est pas le fait de respirer un jour du gaz lacrymogène à un endroit, c'est la répétition et la masse. »

(...)

les Nations unies évoquaient dans un rapport en 2020, en cas d'exposition forte, des risques de « nécroses des tissus respiratoires et du système digestif, d'œdèmes pulmonaires et d'hémorragie interne », précisant que « les expositions répétées devaient être évitées ».

(...)

Sans compter les projectiles eux-mêmes, qui peuvent causer de lourdes blessures à la tête.

(...)

ni le ministère de l'Intérieur, ni la Direction générale de la police nationale (DGPN) n'ont souhaité donner suite à nos demandes sur le caractère nocif de cette surexposition. Pas mieux du côté des syndicats majoritaires Alliance Police et Unité SGP Police,

(...)

Dans une note interne, consultée par Libé, la doctrine d'organisation tactique des CRS précise tout de même que « lors de l'interpellation d'un individu ayant subi les effets lacrymogènes, [...] il convient de s'assurer aussitôt de l'état de santé de la personne et de la garder sous surveillance permanente ».

(...)

Des consignes qui laissent penser que la police nationale ne considère pas le gaz lacrymogène comme un produit anodin.

(...)

La transformation du gaz CS en cyanure est démontrée chez les animaux en cas de forte exposition. Les effets sur la peau, le système respiratoire et les yeux sont aussi pointés par trois articles scientifiques de 2014, 2015 et 2017, qui regrettent tous les limites des données existantes sur les effets des gaz lacrymogènes et appellent à davantage de recherches.

(...)

Au Chili et en Palestine, un lien entre les gaz lacrymogènes et le risque de fausses couches a été évoqué, sans jamais être sérieusement investigué.

(...)

Le 17 avril, le groupe de recherche Forensic Architecture, rattaché à l'université de Londres, a développé une simulation de l'évolution du nuage de gaz sur Portland, lors d'une manifestation le 2 juin 2020, un jour appelé localement « Tear Gas Tuesday » (le mardi des lacrymogènes). Ils démontrent que la concentration en gaz dans l'air a pu atteindre plus de 4 000 mg /m³. Soit bien au-delà du seuil maximum de 2 mg /m³ défini par les agences fédérales américaines.

A Portland, Forensic Architecture a recensé 148 munitions utilisées en trois heures. Un chiffre qui fait sourire une source policière ayant fait du maintien de l'ordre en France : « Ce n'est rien ça ! »

(...)

En outre, l'étude consacrée à Portland a permis de démontrer que « les particules peuvent rester dans l'air bien après le déploiement initial des munitions, et qu'elles peuvent se déposer loin de leur source,

(...)

Aucune étude n'a jamais été menée pour dire exactement quelle concentration de gaz lacrymogène peut respirer un enfant, un asthmatique, une femme, ou une personne âgée sans risque durable pour sa santé.

(...)

Pour ce spécialiste du droit de manifester [Fabien Goa, d'Amnesty International] il est inquiétant que les autorités refusent de répondre précisément aux questions sur la surutilisation du gaz lacrymogène en France.

(...)

Selon lui, l'utilisation qui est faite en France ne respecte pas toujours le droit international. « Quand les gens n'ont pas la possibilité de se disperser avec un fort niveau de toxicité, ces situations doivent être reconnues comme un traitement cruel, inhumain, dégradant et peut-être potentiellement comme de la torture. »

(source :

https://www.liberation.fr/societe/police-justice/des-policiers-s'inquiètent-des-effets-des-gaz-lacrymogènes-sur-la-santé-20230428_ZE5GU737PZC33LJD5PANAB2KL4)



Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades...

GAZ LACRYMOGÈNE : SCANDALE SANITAIRE

« Allez voir un jour ce qu'il y a dans les gaz lacrymogènes, c'est pas rigolo ». C'est un policier qui s'en alarme dans un article de Libération. Cela pourrait être « drôle » si ces agents en uniforme n'arrosaient pas systématiquement nos manifestations de gaz lacrymogène en quantités astronomiques. Un peu comme si Total faisait mine de s'inquiéter du réchauffement climatique, ou la FNSEA de la dangerosité des pesticides.

L'enquête de Libération parue ce vendredi traite d'un sujet trop peu abordé : la dangerosité du gaz lacrymogène. En France son usage est massif et systématique, alors qu'il est loin d'être anodin. D'ailleurs, il est peu utilisé dans les pays voisins, sauf dans des cas extrêmes. C'est un gaz de combat, synthétisé juste avant la 1^{re} guerre mondiale par des chimistes français pour déloger les barricades. Utilisés en cas de guerre, l'ensemble des gaz chimiques seront interdit par la Convention de Genève de 1993 dans un cadre militaire. Mais le gaz lacrymogène reste autorisé pour le maintien de l'ordre. Et la France est l'un des pays au monde qui en utilise le plus et qui en exporte partout.

Libération évoque une la journée qui a « choqué » aux USA lors du mouvement Black Lives Matter, et reste dans les mémoires : le 2 juin 2020, un jour appelé « Tear Gas Tuesday » dans la ville de Portland : 148 grenades lacrymogènes avaient été tirées. La concentration en gaz dans l'air avait pu atteindre plus de 4.000 mg/m³. C'est-à-dire au-delà des doses considérées comme potentiellement mortelles par des scientifiques. Pourtant, ce n'est quasiment rien par rapport à une manif française, où la police peut tirer des centaines, voire des milliers de munitions.

À Nantes le 23 mars dernier, une seule compagnie de CRS a tiré en une heure 450 grenades selon Le Monde ! Le 22 février 2014, plus de 2000 grenades avaient été tirées à Nantes contre une manifestation anti-aéroport, en quelques heures seulement. Le stock de grenades de Loire-Atlantique n'avait alors pas suffi, et la police avait dû envoyer une camionnette en chercher d'urgence à Rennes ! Le 1^{er} décembre 2018 à Paris : 5000 grenades sont tirées dans le secteur des Champs-Élysées. À Sainte-Soline le 25 mars dernier, 5000 grenades en une heure et demie !

Ce sont donc des dizaines de milliers de munitions lacrymogènes qui sont envoyées sur la population française chaque année. En manifestation mais aussi beaucoup dans les quartiers, et de plus en plus à la moindre occasion :

un contrôle tendu, une intervention nocturne. L'usage du lacrymogène est devenu la norme, le seuil minimal de la police française. D'ailleurs Macron a passé une nouvelle commande de lacrymogènes pour plusieurs millions d'euros.

Il est établi que les lacrymogènes CS, pour « Chlorobenzylidène », peuvent :

- ▶ provoquer des oedèmes pulmonaires et des hémorragies internes à fortes doses
- ▶ abîmer la cornée et donc endommager la vue
- ▶ provoquer des troubles menstruels voire des fausses couches
- ▶ le CS est synthétisé par le corps humain sous forme de cyanure, toxique en cas d'exposition répétée

Ces gaz peuvent aussi tuer au delà d'une certaine dose. Durant la vague d'insurrections qui s'est emparée du monde arabe en 2011, les policiers du Bahreïn, un petit royaume du Golfe, ont asphyxié des dizaines de manifestant-es en tirant des grenades lacrymogènes françaises directement dans leurs domiciles. 43 personnes sont décédées dont un jeune garçon de 8 ans et un homme de 87 ans. À Mayotte en 2020, « un projectile de gaz est tombé dans une cour où se trouvait une famille. Un nourrisson d'environ trois mois aurait inhalé du gaz lacrymogène. Conduit aux urgences, le bébé est décédé » rapportait la presse. En novembre 2021 à Sfax, en Tunisie, un jeune homme est mort asphyxié par des gaz lacrymogènes.

Pourtant, on ne sait toujours rien de ses effets à long terme. Les études sont quasiment inexistantes ou gardées secrètes par les autorités. C'est un scandale sanitaire en prévision, aggravé par le fait que le gouvernement français demande aux forces de l'ordre de confisquer les masques à gaz aux manifestant-es.

Il a fallu que les policiers eux-mêmes s'inquiètent des effets de leurs propres grenades pour qu'un grand quotidien se penche sur le sujet. La lacrymocratie française est en train d'empoisonner des centaines de milliers de personnes. Pour ça aussi, les dirigeants devront rendre des comptes.

UN GENDARME GRAVEMENT BLESSÉ... PAR UNE GRENADE DE SON COLLEGE

Ces images filmées à Paris ce 1er mai sont à montrer partout, alors que Darmanin déploie encore ses éléments de langage sur les manifestants venus « tuer du flic ».

Oui, un gendarme a bien failli mourir ce 1er mai à Paris. Il a été gravement blessé, et est tombé immédiatement inconscient. Mais ce n'est pas par un « assaillant d'ultra-gauche ». C'est par le jet raté d'une grenade assourdissante de son collègue.

Il s'agit d'une munition assourdissante ASSD récemment distribuées aux forces de l'ordre. Des armes très dangereuses avec un effet blast hyper puissant et un niveau sonore qui peut perforer les tympans. La grenade semble s'être coincée derrière son casque avant d'exploser au niveau de sa nuque. Le flic doit être très amoché malgré ses protections. Ici, une ASSD oubliée par des policiers à Paris en mars.

Nous avons répertorié le 13 avril à Nantes, l'explosion d'une ASSD. En vidéo, on ne se rend pas compte, mais c'est un effet de souffle très puissant qui peut rendre sourd et fait trembler le corps.

Bref, les policiers, par ailleurs très bien protégés, lorsqu'ils sont réellement blessés, le sont souvent par leurs propres armes. Cela avait été le cas durant les gilets jaunes, à la Réunion, un policier s'était arraché la main avec sa propre grenade. De même qu'à Nantes ou à la ZAD, des agents s'étaient blessés grièvement avec leurs munitions.

On attend la réaction de Darmanin à ces images.

- ▶ <https://fb.watch/kfXFQXy3Vf/>



Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades...

NE DITES PAS DE MAL DE MACRON ET DE SA POLICE

; Vendredi 5 mai à Montpellier : une rue bloquée, une équipe de pompiers en intervention, la grande échelle déployée. Mais ce n'est pas pour sauver des vies ou éteindre un incendie. Non, c'était pour enlever une banderole sur un balcon. Déployée en face de la préfecture, elle mentionnait le slogan « ACAB », partagé par des millions de personnes dans le monde. « Tolérance zéro pour les messages de haine à l'encontre des forces de l'ordre » a tweeté la préfecture, ajoutant qu'elle déposait plainte. La préfecture de Montpellier est en revanche beaucoup plus « tolérante » avec les fascistes qui sévissent dans sa ville. Ce samedi 6 mai au matin, une personne a été arrêtée et placée en garde à vue pour outrage.

; **Un homme de 77 ans a été interpellé dimanche 30 avril dans l'Eure et condamné à un stage de citoyenneté pour avoir installé une pancarte « Macron, on t'emmerde » devant sa maison. « Étant donné son âge, il n'a pas été placé en garde à vue » précise un capitaine de gendarmerie, comme s'il s'agissait d'un cadeau. L'homme arrêté est un ancien conseiller municipal du village. Et il ne regrette rien !**

; « L'ordure va vous parler demain à 13 heures ». Ce message a été posté par une quinquagénaire du Nord de la France sur Facebook avant l'intervention de Macron à la télévision le 22 mars dernier. Des policiers ont débarqué chez elle et l'ont emmenée au poste. Une situation tellement hallucinante qu'elle a cru à une blague. Elle encourt désormais un procès et jusqu'à 12.000 euros d'amende pour « outrage ». Un sous-préfet a porté plainte, des policiers ont enquêté, un procureur a décidé qu'il fallait poursuivre. Les autorités de ce pays sont atteintes d'une démence totalitaire.

; Le 27 mars 2023, un enseignant a été placé en garde à vue pour avoir posé sur les rails de la gare de Nice un pantin à l'effigie du président de Macron.

; Durant le confinement, plusieurs personnes ont été arrêtées ou menacées par la police pour avoir déployé sur

leurs domiciles des banderoles « Macronavirus, à quand la fin ? »

Et ce n'est qu'une poignée d'exemples. Le délit d'offense au chef de l'État a été supprimé en 2013, mais au pays de Charlie, il est interdit de critiquer le président ou sa milice. Le crime de lèse majesté est rétabli. La terreur s'installe jusque dans les appartements pour de simples pancartes ou publications en ligne. La France est un régime autoritaire, une monarchie vacillante peuplée de managers et de tyrans.



Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades...

– VIOLENCES POLICIERES : NON LIEU POUR LE MEURTRE DE BABACAR GUEYE

La justice sert-elle à autre chose qu'à protéger l'impunité de la police ?

Une nouvelle fois, la justice prononce un non-lieu pour un crime policier... 5 coups de feu mortels avaient été tirés par un policier de la BAC dans un appartement rennais dans la nuit du 2 au 3 décembre 2015 sur Babacar Gueye, alors âgé de 27 ans.

Un crime raciste explique sa soeur Awa Gueye : « ils ont décidé de tuer Babacar parce qu'il est noir. S'il avait été blanc, ils l'auraient juste maîtrisé, parce qu'à huit policiers, c'est possible de maîtriser une personne qui est en train de se faire du mal. »

Cette nuit-là, Babacar Gueye était chez un ami, il souffrait d'hallucinations et s'était mutilé. Son ami avait appelé les secours pour lui venir en aide... mais ce sont huit policiers armés qui sont intervenus. Un des policiers tira à 5 reprises sur lui avant de le menotter. Encore vivant, au lieu de lui porter secours, les policiers l'ont donc entravé. Babacar Gueye décède à l'arrivée des secours dans l'immeuble.

Après plus de 7 ans de déboires judiciaires, durant lesquels la justice a tout fait pour garantir l'impunité de l'auteur du meurtre, le juge d'instruction rend aujourd'hui une ordonnance de non-lieu dans cette affaire... rendant ainsi le policier de la Bac irresponsable pénalement du chef de meurtre. La justice considère que tirer cinq coups de feu sur une personne en souffrance, alors que 8 policiers étaient présents, serait nécessaire et proportionné. Légitime défense, encore, donc pour justifier de la barbarie policière.

Dès le lendemain de la mort de Babacar Gueye, trois policiers portent plainte pour « tentative de meurtre sur personnes dépositaires de l'autorité publique ». Il n'en fallait pas plus au parquet pour ouvrir une enquête. Une stratégie habituelle de la justice d'inverser la culpabilité entre victime et auteur en matière de violences policières :

suspecter la violence de la victime pour ensuite justifier la barbarie policière qu'il a subi.

La police judiciaire et l'IGPN conclut rapidement et sans surprise à l'état de légitime défense du policier. Et le parquet classe l'affaire sans suite en 2016. Le couteau que les policiers accusent Babacar Gueye d'avoir porté n'a portant jamais fait l'objet d'expertise, et à été détruit « par erreur » en 2018. C'est incroyable comme « l'erreur » se produit systématiquement quand il s'agit de dissimuler ou de détruire des éléments de preuve dans des affaires de violences policières.

Contestant évidemment la légitime défense, la soeur de Babacar n'a rien lâché pour rendre justice à son frère et a relancé l'affaire en déposant plainte avec constitution de partie civile en 2017. Dès février 2021, le parquet requiert un non-lieu, puis un second en juillet 2022. Non-lieu ainsi confirmé ce mois de mai 2023 par le juge d'instruction.

De nombreuses incohérences sont pourtant révélées quant à la version des policiers. Les expertises balistiques ont ainsi mis en évidence que les coups de feu n'ont pas été tiré de face, comme il serait nécessaire en cas de légitime défense. Le rapport balistique démontre même que le tireur se trouvait en surplomb de la victime lors des tirs.

Comment peut on imaginer que huit policiers, dont 4 de la BAC aient été incapables de maîtriser quelqu'un, sans avoir à le cribler de balles ?

Cette décision de justice est un choix politique : celui de défendre à tout prix l'ordre établi, raciste et bourgeois, et garantir l'impunité totale d'une police abjecte et criminelle. La partie civile dispose de 10 jours pour interjeter appel de cette décision.

Force et soutien aux proches de Babacar Gueye et à toutes les victimes de violences policières. Ni oubli, ni pardon.



Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades...

LES SHERLOCKS DE LA SURVEILLANCE

► Derrière l'anecdote ridicule, la généralisation de la surveillance-

Alerte générale dans le Val-deMarne jeudi soir ! Un homme est contrôlé au volant par des policiers dans la ville de Joinville-le-Pont. Les agents font sortir les occupants du véhicule pour un contrôle, et le fouillent de fond en comble. Il faut dire que le conducteur est fiché S, comme des milliers d'autres personnes en France. Lui, c'est dans le fichier des « islamistes ».

« En fouillant le véhicule, ils découvrent sous le siège conducteur un dispositif artisanal semblant constitué de

plusieurs piles, reliées à des fils électriques et entouré de scotch noir » décrit BFM TV. Les trois occupants de la voiture sont placés en garde à vue, la police installe un énorme périmètre de sécurité jusqu'à 3H du matin, les agents détournent la circulation en disant aux automobilistes qu'il se passe quelque chose de « très grave ».

Finalement, le laboratoire de la préfecture annonce que l'engin, que les policiers ont pris pour une bombe est un système de tracker GPS, constitué de piles, de fils électriques et d'une petite antenne. Il s'agit d'une balise pour surveiller les déplacements de l'homme fiché S. Celui-ci a dû passer une excellente soirée : contrôle, garde à vue, et découverte d'un mouchard dans son véhicule.

On pourrait rire de l'infinie bêtise de la police française, mais ces ustensiles sont de plus en plus utilisés par les services de renseignement.

En janvier dernier, une figure de la lutte contre les mégabassines dans les Deux-Sèvres a déposé son véhicule chez son garagiste. Celui-ci a découvert « un petit boîtier, noir et pas plus gros qu'une boîte d'allumette », soigneusement caché, aimanté sous l'essieu avant de son camion. Il s'avère qu'il s'agit d'une balise GPS permettant à la police de le géolocaliser en temps réel à chaque déplacement.

En décembre 2022 en Allemagne, une caméra et un microphone ont été retrouvés par des militants sur un vélo, cachés sous la selle du vélo, à l'intérieur d'un conteneur ressemblant à une trousse à outils.

Encore plus affligeant, le 30 décembre dernier. « Vers 20h30, dans le 10^e arrondissement de Paris un véhicule est contrôlé » et les policiers découvrent « une installation comprenant des antennes blanches » ainsi qu'une « caisse dans le coffre avec un dispositif pouvant faire penser à une bombe ». Les services de déminage sont alors diligents sur place, écrivait la presse. Les démineurs font immédiatement exploser la voiture en pleine rue ! Soulignons que cet événement a eu lieu près du centre culturel Kurde visé quelques jours plus tôt par un attentat raciste.

En réalité, il ne s'agissait pas d'une « bombe », mais d'un IMSI Catcher, un appareil qui permet d'espionner et d'intercepter les communications. L'IMSI Catcher joue le rôle d'une petite antenne relais portative, et aspire les données des téléphones qui passent à proximité. Un policier avouait : « Il n'y avait rien de dangereux dans cette mallette, c'est une simple levée de doute ». « J'ai entendu un grand boum et un policier qui gardait le carrefour m'a dit qu'il allait bientôt rouvrir la circulation » explique une passante au même journal. Circulez, y'a rien à voir.



Chronique du système policier français : néo-fascisme policier, TVpolice, racisme d'Etat, agressions, drones, grenades...

**CELLULE TERRORISTE, GENDARME NÉO-NAZI,
PROJETS D'ATTENTATS ET PASSIVITÉ DES
AUTORITÉS**

- L'affaire « Waffenkraft » : révélatrice de l'implication des forces de l'ordre dans le terrorisme d'extrême droite

Du 19 au 30 juin 2023 à Paris se tiendra le procès en Assises de quatre néo-nazis, dont un gendarme, qui avaient prémédité des attentats sur le sol français. C'est la première fois qu'un dossier de terrorisme d'extrême droite sera jugé en Cour d'assises... mais à huis-clos. Un des accusés avait 17 ans au moment des faits ce qui permet à la justice de lui faire bénéficier d'une juridiction pour mineurs.

Politis révèle le profil du gendarme de 22 ans à l'initiative de cette cellule terroriste néo-nazie appelée Waffenkraft, « puissance de feu » en allemand. Après 6 mois dans l'armée de terre en 2015, celui-ci rejoint la gendarmerie de l'air en 2016. **Les publications Facebook racistes, homophobes, islamophobes du militaire n'inquiètent pas sa hiérarchie, qui renouvelle son contrat.**

À la manière d'Anders Breivik, terroriste d'extrême droite qui tua 77 personnes en Norvège en 2011, le gendarme révélait ses projets terroristes dans un manifeste nommé « Tactiques et opération de guérilla ». Il y décrivait des techniques et des méthodes d'actions telles que des attaques en véhicule, à l'arme blanche, des fusillades, explosions de bombes ou encore attentat suicide, afin que l'attaque soit la plus meurtrière possible. « Une attaque réussie, c'est 50 morts », écrivait-il.

C'est par le biais de forums néo-nazis qu'il constitue un groupe avec lequel mener ses projets terroristes, se revendiquant du « White jihad », d'un « nationalisme plus violent que celui d'Hitler » explique-t-il dans un second manifeste intitulé « Reconquista Europa - opération croisée - communiqué de guerre ». Le document est illustré du symbole nazi du soleil noir. Entraînements militaires filmés, ponctués de salut nazis, préparation d'explosifs, le groupe s'entraîne et dispose de nombreuses armes. Les communautés juives, musulmanes et les « traîtres marxistes communistes » sont les cibles principales de la cellule. **Les cibles sont précises, les attaques préméditées : différentes mosquées, des événements du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif), des meetings de Jean-Luc Mélenchon ou encore le concert de Médine au Bataclan.** Le rappeur et le candidat de la France Insoumise n'ont jamais été prévenus de ces projets, pourtant très aboutis.

Ce n'est qu'en juillet 2018, après que le gendarme ait remis en question l'ordre d'un supérieur, musulman, que sa hiérarchie se réveille timidement en émettant un avis défavorable au renouvellement de son contrat. Quelques semaines plus tard, c'est en commandant des produits chimiques destinés à la fabrication d'explosifs de type TATP - explosif privilégié des jihadistes - que l'entreprise concernée signale cet achat aux autorités. Nous sommes le 28 août 2018, une procédure judiciaire est lancée.

Il a donc fallu du temps et une alerte extérieure à la gendarmerie pour que le comportement de néo-nazis assumés et sur-armés inquiète les autorités. Mais l'affaire est loin d'être terminée. Placé en garde-à-vue et soumis à une perquisition, la police découvre un laboratoire de fabrication d'explosifs ainsi que de nombreuses armes - kalachnikovs, pistolet semi-automatique... Le gendarme admet tout naturellement avoir essayé de fabriquer une bombe. La justice, dans un déni total et dans une démarche de minimisation de la violence de l'extrême-droite, ne retient à son encontre que des faits de détention illégale d'arme et ne juge pas nécessaire de le maintenir en détention en attente de son procès.

À titre de comparaison, des militants anticapitalistes suspectés d'avoir « envisagé » de passer à « l'action violente », sans aucun élément matériel ni projet concret, avaient été arrêtés par les services anti-terroristes en décembre 2020, et était restés jusqu'à 1 an en détention préventive, sans procès.

Le gendarme sur-armé, entraîné militairement, prêt à poser des explosifs pour tuer le plus de personnes possibles... est donc libre de ses mouvements. Le parquet de Grenoble n'en avise même pas le parquet anti-terroriste. **Comme l'explique une source proche du dossier, « être nazi n'est pas, par définition, terroriste » dans l'imaginaire collectif des juges, qui ne s'inquiètent que de la « violence » de la gauche contre des vitrines et des**

poubelles. La justice n'a aucun problème de conscience à envoyer chaque jour en détention provisoire, sans preuve ni procès, des personnes sans papiers pour des vols à hauteur de quelques euros ou encore des manifestant-es pour avoir alimenté un feu de poubelle... mais se refuse d'empêcher un gendarme nazi de préparer des crimes de masse.

Libre après une brève garde-à-vue, le militaire reprend tranquillement ses activités : les entraînements armés, la confection de bombes ainsi qu'une formation de chauffeur poids-lourd dans le but de commettre un attentat avec la même méthode que lors de l'attentat de Nice. Les enquêteurs finissent par saisir et analyser l'ordinateur et téléphone du gendarme : « ils retrouvent les discussions, les 51 vidéos et 321 images d'armes et d'entraînements avec notamment une vidéo du 28 juin qui prouve que (le militaire) avait réussi à fabriquer un engin explosif fonctionnel » révèle Politis. Les domiciles de deux autres membres du groupe sont alors perquisitionnés.

Trois mois d'inertie judiciaire pendant lesquels le groupe aurait largement pu mettre à exécution des attaques meurtrières « pire que le Bataclan » comme l'espérait le gendarme. Il a fallu attendre le 19 décembre 2018 pour que celui-ci soit finalement arrêté alors qu'il rentrait d'une « expédition nocturne » armé d'un couteau de combat et d'un pistolet d'alarme. Il est alors placé en détention provisoire.

Dans un contexte où l'extrême droite, déjà au pouvoir, crache sa haine publiquement à l'Assemblée, dans les médias comme sur les réseaux sociaux ; qu'elle défile en faisant des saluts nazis dans les rues de Paris en toute impunité ; qu'elle menace et tente d'incendier la maison d'un élu sans aucune réaction de la classe politique ; cette affaire démontre une fois de plus la totale impunité de l'extrême-droite. La menace terroriste néo-nazie est réelle mais est largement sous-estimée dans les médias. L'État et les médias des milliardaires comme Bolloré, Arnaud, Niel et Drahi, usent pourtant quotidiennement du mot de terrorisme : bloquer des projets écocides relèverait de « l'écoterrorisme », exiger le respect des droits humains fondamentaux est qualifié par le ministre de l'intérieur lui-même de « terrorisme intellectuel »...

Mais fabriquer des bombes, concevoir des attentats meurtriers, s'entraîner au tir, comme le fait l'extrême droite ? Silence et déni... **Pourtant le patron de la DGSJ reconnaît lui-même que « nombre de démocraties occidentales considèrent que la menace d'ultradroite, suprémaciste, accélérationniste est aujourd'hui la principale menace à laquelle elles sont confrontées ».** Le député EELV Aurélien Taché relevait ainsi, après avoir auditionné les services de la DGSJ, que « sur les dix derniers attentats politiques déjoués en France, sept étaient liés à l'ultradroite ».

Les juges ferment les yeux sur la violence d'extrême droite, surtout lorsque les concernés font partie des rangs de la police et de l'armée. Médiapart avait révélé la présence de néo-nazis au sein des forces armées. En 2018, un groupe terroriste baptisé « Action des forces Opérationnelles » était appréhendé avant de commettre des attentats. Il était composé de policiers. Les institutions arment en leur propre sein des fascistes et font mine de ne pas s'en rendre compte.

Ces affaires font écho à un procès passé inaperçu à Nantes, il y a tout juste quelques mois. Un jeune militaire qui détenait illégalement chez lui, rue Crébillon en plein de centre-ville, des armes à feu, des grenades volés à l'armée et commandait du matériel sur le darkweb depuis les États-Unis pour constituer un arsenal en toute discrétion, était jugé en audience correctionnelle. Une audience banale pour les juges qui ne prenaient absolument pas la mesure des risques de l'appartenance du prévenu à l'extrême-droite. Aucune question, ni expertise, sur une potentielle idéologie. La question est totalement hors débat. Les juges étaient tellement bienveillantes avec le militaire qu'elles l'ont laissé sans aucune mesure de contrôle judiciaire après le procès dont la décision ne sera rendu que trois mois après. En décembre 2022, la décision tombe : du sursis et une amende... et toujours aucune information sur les réels projets de ce militaire, qui est resté libre de porter et détenir des armes de guerre malgré une condamnation pénale pour des faits graves... Les centaines de personnes incarcérées pour avoir lutté pour leurs droits, les milliers de

personnes interdites de manifester après une arrestation arbitraire ces derniers mois apprécieront.

(posts de Contre Attaque)

L'AFFAIRE DU MAMA SHELTER : UN PROCÈS AU CR URS DU MOUVEMENT SOCIAL RENNAIS

Le 16 mars 2023, après deux mois de mobilisation de masse en France, le 49.3 est annoncé par Élisabeth Borne.

C'est une nouvelle séquence qui démarre, avec la fin progressive de l'illusion d'une victoire parlementaire contre la réforme des retraites. C'est aussi un moment de bascule pour des millions de gens qui, hormis dans quelques villes rebelles, défilaient jusqu'à présent bien sagement derrière une intersyndicale unie qui tenait fermement le calendrier de la mobilisation.

Des rassemblements dans toutes les villes sont appelés spontanément le soir même par les organisations de gauche contre le passage en force du gouvernement. Le débordement va toucher cette fois de nombreuses grandes métropoles, avec une multiplication de manifs sauvages, des attaques sur les bâtiments publics, des pillages et surtout des feux de poubelles qui s'entassent depuis le début de la grève des éboueurs.

A Rennes, la place Sainte Anne est envahie par des milliers de manifestants, et dès les premiers jets de grenades lacrymogènes, de nombreux cortèges débordent le dispositif et se répandent dans tout le centre-ville. Comme depuis le début du mouvement, des banques, des enseignes de marque, d'assurance, des opérateurs d'intérim et des agences immobilières sont attaquées, alors qu'un feu est allumé à la mairie de Rennes.

Mais c'est surtout aux Lices, une place historique et populaire de la ville, que les événements les plus sérieux vont avoir lieu au passage d'un des cortèges.

Tout récemment inauguré dans ce haut lieu des soirées lycéennes, un énorme hôtel de luxe de la chaîne Mama Shelter cristallise toutes les tensions sociales rennaises : à la fois autour de l'explosion du prix de l'immobilier de la ville, mais aussi contre la gentrification brutale du vieux Rennes menée à coup d'expéditions policières visant à le purger de toutes les populations de fêtards, galériens, lycéens et jeunes prolos de toutes espèces.

Après une première confrontation avec des vigiles lors de la grande manif de la veille (où l'un d'entre eux avait dégainé une machette contre les camarades), des violents affrontements vont éclater le vendredi soir entre la tête de cortège et l'équipe de sécurité. Celle-ci finira par se réfugier dans l'hôtel sous un déluge de projectiles, avant qu'une équipe de BAC en civil déboule par surprise sans le moindre signe distinctif et attaque à l'aveuglette des manifestants présents sur la place devant l'hôtel.

Après plusieurs interpellations ratées, deux personnes arrivées après les affrontements sont arrêtées de manière opportuniste par des flics sous pression. Elles sont placées en GAV sous de multiples chefs d'inculpations : violence sur les vigiles (qui verseront plusieurs témoignages fictifs au dossier), dégradations, violence sur agents de la BAC, et groupement en vue de commettre des violences et des dégradations.

Leur garde à vue sera prolongée par un placement en détention provisoire de trois jours en l'attente de leur déferrement, le premier à Rennes de ce type sur ce mouvement.

Cette stratégie de coup de pression par un très court passage en prison, avant même que l'audience de comparution immédiate n'ait lieu, inaugure un tournant répressif à l'image de la stratégie souhaitée par le procureur de Rennes, Philippe Astruc. Taxé de laxisme, ce dernier avait tenu, la veille, une conférence de presse, visant à justifier son action ; ce procès se voulait l'affirmation de sa puissance et de celle du pouvoir judiciaire.

Un mois plus tard, lors de l'audience définitive, les débats vont faire rage autour de questions centrales pour la défense de tous les manifestants : l'interprétation des vidéos de la scène versées au dossier, le refus par le procureur de considérer les cortèges sauvages comme des manifestations, l'illégalité des motifs d'arrestation des camarades arrêtés, l'usage du délit de « groupement en vue de » pour condamner toute personne présente aux abords de scènes de violence ou de dégradation...

Face à des preuves en image mettant en pièces l'accusation, le procureur, au bout de la mauvaise foi, tentera même de justifier les PV bidons des agents de la BAC en inventant de nouveaux chefs d'inculpation ne figurant pas

au dossier. Dans la droite ligne du discours de Darmanin, la simple présence sur les lieux reviendrait pour lui à être coauteur de toutes les violences et les dégradations, piétinant les règles élémentaires sur la responsabilité pénale individuelle et le droit de manifester.

Les réquisitions sont élevées : 10 mois d'emprisonnement et de multiples peines complémentaires.

Ce lundi 15 mai, les conclusions tombent : une camarade voit tous ses chefs d'inculpations s'écrouler par l'illégalité de son arrestation. L'autre, à l'inverse, verra déverser sur lui toutes les sanctions que les juges pouvaient lui infliger pour compenser ce camouflet judiciaire : alors qu'il est relaxé des faits de violences sur les flics, il est condamné à 10 mois d'emprisonnement, dont 5 mois assortis de sursis (en peine aménageable) pour tous les dommages sur l'hôtel et pour le préjudice physique d'agents de sécu qui ne l'ont même pas formellement identifié.

En peine complémentaire, les juges prononceront une interdiction de 2 ans de manifester en Ille et Vilaine, en Loire Atlantique et dans les Landes, ainsi que de porter une arme. Il écopera également de toute la facture de partie civile en faveur de l'hôtel de luxe.

Alors même que la défense a pu démonter les mythes des vigiles, du patron du Mama Shelter et du chef des bacqueux rennais, cette sanction à l'encontre du camarade est lourde et pose d'ores et déjà la question de l'appel.

De manière générale, le procès du Mama Shelter va se révéler être un concentré de presque toutes les batailles judiciaires menées depuis le début du mouvement sur les retraites, avec un procureur téléguidé par le ministère de l'Intérieur et des juges sous pression pour ramener l'ordre dans ce qui est perçu par le pouvoir comme la ville la plus débordante de France.

Cette procédure pose quelques unes des grandes questions qui ont animé le problème de la défense du mouvement :

- ▶ Comment faire en sorte que ces cortèges sauvages de nuit, très « liquides » et éclatés en de multiples segments, puissent se prémunir d'attaque éclair aveugle de bacqueux prêts à tout pour charger les arrêtés ?
- ▶ Comment faire tomber des interpellations menées à l'aveuglette par des flics mobilisés à l'arrache pour assurer le maintien de l'ordre ?
- ▶ Comment se défendre de chefs d'inculpation spécifiques qui affirment que dès lors qu'un cortège prend cette forme propre aux rassemblements de nuit de l'après-49.3, il cesserait d'être un manif pour devenir une « scène unique de violence » ou un « groupement en vue de commettre des violences ou des dégradations » ?
- ▶ Comment faire face au témoignages bidons de vigiles et de flics ? Et quelle place donner dans la défense à des vidéos qui sont potentiellement toujours a double tranchant ?

Pour comprendre tous les enjeux tactiques et judiciaires autour de cette affaire emblématique du mouvement contre les retraites à Rennes, et qui nous concernent toutes et tous pour la suite si nous voulons, on invite donc toutes les personnes intéressées à venir à notre PROCHAIN ATELIER JURIDIQUE CE MERCREDI 17 MAI A 18H - RDV devant la bibliothèque universitaire de Beaulieu (M BEAULIEU - LIGNE B)

(post de Défense Collective)

La police étrangle une ouvrière

Une des ouvrières en grève de Verbaudet toujours aux urgences pour des examens complémentaires après avoir été étranglée par un policier durant le démantèlement du piquet de grève

LA MILICE DE PAPON EST DE RETOUR CHEZ VERTBAUDET

"jt—Š '—Š •† „•••,Š• ' ; " •%Š"•Š"† †"• „••...Ž•† , •, "†—Š—"†"
•—Ñ„•ŽŽ†••†" †•„†" ...† ••"..."†,— "†"—Š„† ...— „„Š•,† ""•^„Š"† •—" •†••†" ...† f"Š"†" •, ^"† —† ...†" }†"•f,—...†•.

<https://www.facebook.com/jacques.chastaing/posts/pfbid0YH8dQK6oUXG2WmDbZ9SfY5mzg33icZZfwLdXxALAxFTwARqaaEpFLXn1ZsnChjml>

UNE ACTION A GENERALISER PARTOUT !

17 MAI. LES MANIFESTANTS ENVAHISSENT UN MAGASIN VERBAUDET DANS LES BOUCHES DU RHÔNE EN SOUTIEN AUX GREVISTES VERTBAUDET DU NORD ET CONTRE LA VIOLENCE QUI LEUR EST FAITE PAR LA POLICE AU SERVICE DU GRAND PATRONAT

BRAVO !

<https://www.facebook.com/UDCGT13/videos/6335492759819369>

LE PETIT-NEVEU DE MACRON « TABASSÉ » ? ANALYSE D'UN DÉCHAINEMENT MÉDIATIQUE ET JUDICIAIRE

Gros titres, reportages en boucle, « indignation » de la classe politique. Le petit-neveu de Brigitte Macron aurait été « tabassé » par une dizaine de manifestants à Amiens lundi soir. La scène décrite par les médias est cauchemardesque. La chocolaterie portant en grand l'inscription « Trogneux » - le nom de la Première Dame - au coeur de la ville picarde aurait reçu des « projectiles », puis son patron, âgé de 30 ans, serait sorti avant d'être « agressé » et « frappé au sol » par une meute en furie.

Le témoignage du papa de Jean-Baptiste, Jean-Alexandre, est relayé non-stop à la télévision : le petit neveu de Macron aurait été insulté, avant que les agresseurs ne se « jettent sur lui et le rouent de coups ». Il ajoute : « Quand je parle de rouer de coups, c'est des coups de poing dans la figure, à plusieurs reprises, ils l'ont jeté au sol et l'ont tabassé avec des coups de pieds dans la tête, dans la tempe, dans les doigts, dans les bras ». Il n'aurait dû son salut qu'à l'intervention d'un voisin. Terrifiant.

« En tant qu'oncle, je trouve le geste inacceptable. En tant que Président, je trouve ça inqualifiable » s'empresse de dénoncer Emmanuel Macron. Brigitte Macron parle de « lâcheté, la bêtise et la violence ». Puis c'est un feu d'artifice. France Culture parle de « horde primitive », Ciotti de « terreur », un policier pro-Zemmour dénonce les « racailles », tous les politiciens sont sommés de « condamner avec fermeté ». Les syndicalistes et élus de gauche sont relancés sur tous les plateaux pour soutenir la famille Macron. L'affaire prend le pas sur l'attentat d'extrême droite commis à Saint-Brévin.

Les médias insinuent que Jean-Baptiste serait « gravement blessé », qu'il a dû subir « un scanner cérébral » et « qu'il a une commotion, plusieurs doigts abîmés, des côtes cassées ». Pourtant, une première bizarrerie est annoncée, sans que personne ne la relève. Le neveu n'aurait « n'a pas souhaité être pris en charge par les pompiers » sur le coup, et n'aurait finalement reçu que 4 jours d'ITT. Cela ne concorde pas avec le récit apocalyptique du papa.

Le soir même, 8 personnes ont été interpellées et placées en garde à vue par la BAC. Après deux jours en cellule, 4 sont relâchées sans aucune poursuite judiciaire. Mises hors de cause. Parmi les quatre personnes toujours retenues, une jeune mineure de 16 ans. C'est une deuxième bizarrerie : on s'éloigne de plus en plus d'une attaque en meute, d'un « passage à tabac » ciblé par 10 personnes.

Les personnes relâchées vont alors expliquer leur version en sortant du commissariat. Des poubelles ont été posées devant l'entrée de la chocolaterie, fermée au moment des faits, à 22H. Aucune dégradation, aucun projectile, comme c'était raconté. « Le neveu de Brigitte Macron a bousculé notre camarade, on est venus pour séparer et, quand on est repartis, une voiture de la BAC est venue ». Un autre homme arrêté confirme cette version : « Jean-Baptiste Trogneux est intervenu, il a plaqué au sol mon collègue. Autant vous dire que mon collègue ne s'est pas laissé faire ». Une personne s'est alors interposée : « un autre collègue est juste intervenu » pour les séparer. Le fait qu'ils aient été relâchés, probablement sur la base de la vidéosurveillance, va plutôt dans ce sens que celle de la version répétée en boucle la veille.

« On a retenu la personne de la boutique qui voulait frapper un de nos camarades, et c'est lui qui se retrouve en garde à vue pour rien du tout » répètent ces témoins.

Il s'agit en fait d'une altercation : un commerçant mécontent a bousculé un manifestant, des coups ont été échangés, heureusement sans gravité, avant qu'un autre manifestant ne fasse cesser les tensions. Pas de quoi monopoliser toute l'attention médiatique pendant des jours, ni créer un martyr du macronisme. Des tabassages, des vrais, qui provoquent des blessures graves, il y en a eu des centaines par la police depuis le début du mouvement,

sans que les médias n'en parlent.

En attendant, il faut des exemples pour éviter que la baudruche ne se dégonfle totalement. Les 4 arrêtés restants sont envoyés en comparution immédiate ce mercredi. Une adolescente devant le juge pour enfants. Et des hommes en grande précarité : un travailleur handicapé, un homme sous curatelle. **Pour 4 jours d'ITT et un déroulé encore bien trouble, ils sont placés en détention provisoire jusqu'au procès fixé le 5 juin. Trois semaines de taule avant même leur jugement. Pour une altercation.**

Les autorités annoncent même désormais que des policiers vont passer « chaque heure » sur les plages de fermeture de la chocolaterie. **Une protection plus rapide et efficace que pour le maire de Saint-Brévin visé par l'extrême droite.**

Criminalisation de gestes désespérés alors que la violence institutionnelle frappe partout. Justice de classe. Et emballement médiatique. Encore et toujours.

(post de Contre Attaque)